

Département des Yvelines

ENQUETE PUBLIQUE

Relative à la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

de la Communauté Urbaine GPS&O

Grand Paris Seine & Oise

Du mercredi 10 mai 2023 au jeudi 15 juin 2023 inclus

ANNEXE N°2

Mesures de publicité

Réglementaires et Non Réglementaires

Reference E23000005/78



Présidente de la Commission d'enquête : **Mme Brigitte MORVANT**

Membres titulaires de la commission d'enquête :

M. Jean-Luc BIENVAULT

M. Laurent DANÉ

M. Yves MAËNHAUT

M. Pierre-Yves NICOL

Sommaire

Les mesures de publicités Réglementaires

PRESSE – les Annonces Légales

Le Grand Parisien du mercredi 19 avril 2023 J-21

Le Courrier des Yvelines du mercredi 19 avril 2023 J- 21

Le Grand Parisien du mercredi 17 mai 2023 J + 7

Le Courrier des Yvelines du mercredi 17 mai 2023 J+7

L' AFFICHA GE réglementaire dans les 75 mairies

Le Procès verbal de constat de l'affichage

Les autres mesures de communications

GPS&O : Site ineternet, page Facebook, compte twitter

La lettre n°7, dédiée au projet de modification du PLUi

Quelques magazines communaux

Quelques sites internet

Département des Yvelines

ENQUETE PUBLIQUE

**Relative à la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal (PLUi)**

de la Communauté Urbaine GPS&O Grand Paris Seine & Oise

Référence E23000005/78

Du mercredi 10 mai 2023

au jeudi 15 juin 2023 inclus

ANNEXE 2 - Partie 1

Les Mesures de publicité Réglementaires

Presse – Annonces légales

- Le Grand Parisien du mercredi 19 avril 2023 (J-21)
- Le Courrier des Yvelines du mercredi 19 avril 2023 (J-21)
- Le Grand Parisien du mercredi 17 mai 2023 (J+7)
- Le courrier des Yvelines du mercredi 17 mai 2023 (J+7)

13. Phosphate H_2PO_4^- concentration increases from 0.001 to 0.002 M in the medium. The effect of this change on the rate of growth is:

© 2005 Blackwell Publishing Ltd *Journal of Internal Medicine* 258: 103–111

© 2004 Blackwell Publishing Ltd *Journal of Internal Medicine* 255: 111–118

Communauté Urbaine du GPS&O (Grand Paris Seine & Oise)

Plan Local D'Urbanisme intercommunal

ENQUÊTE PUBLIQUE

Du mercredi 10 mai 2023
au jeudi 15 juin 2023 inclus

ANNEXE

Les Mesures de publicité Règlementaires

Constats d’Affichage

PROCES-VERBAL DE CONSTAT



SELARL H2JUSTICE
Titulaire d'un Office de Commissaire de Justice
18 rue Léon-Marie Cesné - 78712 MANTES LA JOLIE CEDEX

Tél. 01.30.94.62.67 - e-mail : etude@h2justice.com

[h 2 j u s t i c e . c o m](http://h2justice.com)

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-TROIS ET LE VINGT- AVRIL

A partir de HUIT HEURES ET CINQ MINUTES

A LA REQUETE DE

Compagnie GPSEO (Communauté Urbaine Grand, Paris Seine et Oise)
dont le siège est Rue des Chevries Immeuble Autoneum 78410 AUBERGENVILLE
Agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité
audit siège

IL M'A ETE PREALABLEMENT EXPOSE QUE :

Suivant arrêté du Président de GPSEO en date du 28/03/2023, il a été décidé
l'ouverture d'une enquête publique sur la modification générale n°1 du plan local
d'urbanisme intercommunal de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise du
10/05/2023 au 15/06/2023.

Cette enquête publique doit donner lieu à un affichage conforme à la réglementation
dans l'ensemble des communes dépendant de GPSEO (en Mairies), au siège même
de GPSEO;

Elle souhaite que ces affichages soient ainsi constatés par Commissaire de Justice
dans ces 75 endroits ;

Qu'elle nous requiert à cet effet ;

DEFERANT A CETTE REQUISITION,

Nous, Société d'Exercice Libéral H2JUSTICE, titulaire d'un office de Commissaire de
Justice, à la Résidence de MANTES LA JOLIE (78200) 18 rue Léon-Marie Cesné,
agissant par Me Grégory FOURGNAUD et Me Yoann FASY, soussignés,

AVONS PROCEDE ET CONSTATE COMME SUIIT :

Les constatations sont réalisées soit par :

- Madame Wendy RIDEL, clerc habilitée à dresser les constats ;
- Monsieur Yoann FASY, Commissaire de justice Associé ;
- Maître Grégory FOURGNAUD, Commissaire de justice Associé ;

L'identité du constatant est matérialisée dans le tableau ci-après par ses initiales : WR, YF, GF.

Nous nous sommes rendus à chacun des endroits indiqués dans le tableau ci-après, où étant nous avons pu constater à chaque fois la présence d'une affiche annonçant l'enquête publique, apposée de façon parfaitement visible et lisible depuis l'espace public.

Cette affiche est conforme aux dispositions de l'article 3 de l'Arrêté du 9 septembre 2021 relatif à l'affichage des avis d'enquête publique, de participation du public par voie électronique et de concertation préalable ainsi que des déclarations d'intention prévus par le code de l'environnement, à savoir :

- Format A2 ;
- titre « avis d'enquête publique » en caractères gras majuscules d'au moins 2 cm de hauteur
- les informations visées à l'article R. 123-9 du code de l'environnement,
- le tout en caractères noirs sur fond jaune.

Un exemplaire de l'affiche est annexé au présent acte, toutefois réduite au format A4 pour les seuls besoins de mise en forme de notre procès-verbal.

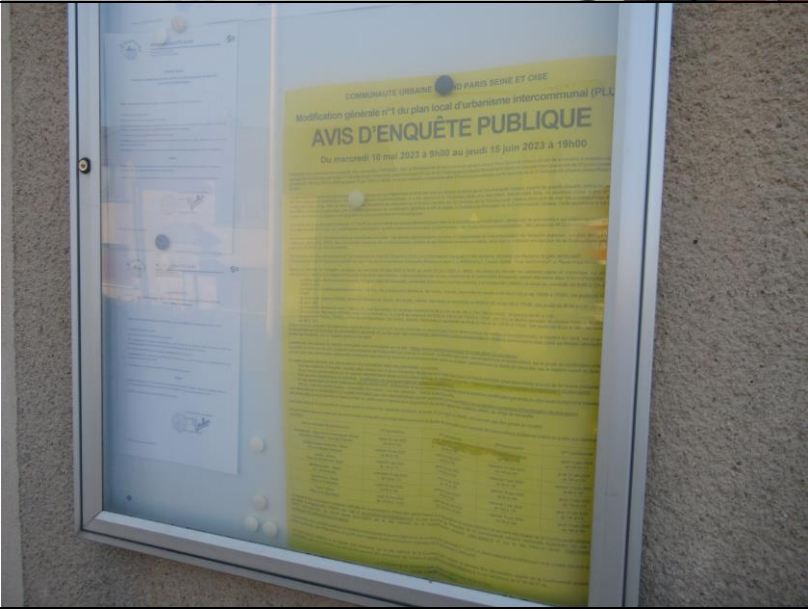
Ainsi, nous avons pu constater cet affichage le 20/04/2023 sauf pour les communes de VERNEUIL SUR SEINE, JUZIERS, VERT, FLACOURT.
dans lesquelles les constatations ont été réalisées le 21/04/2023



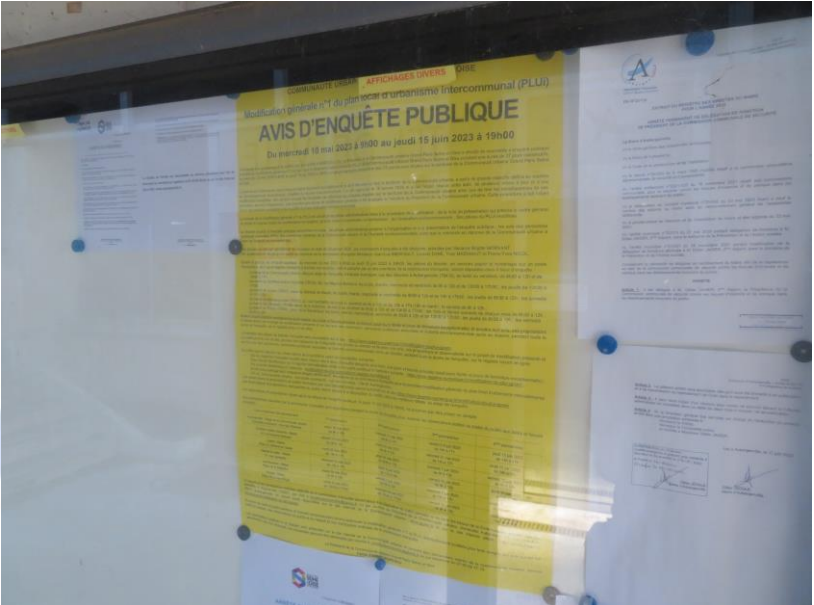
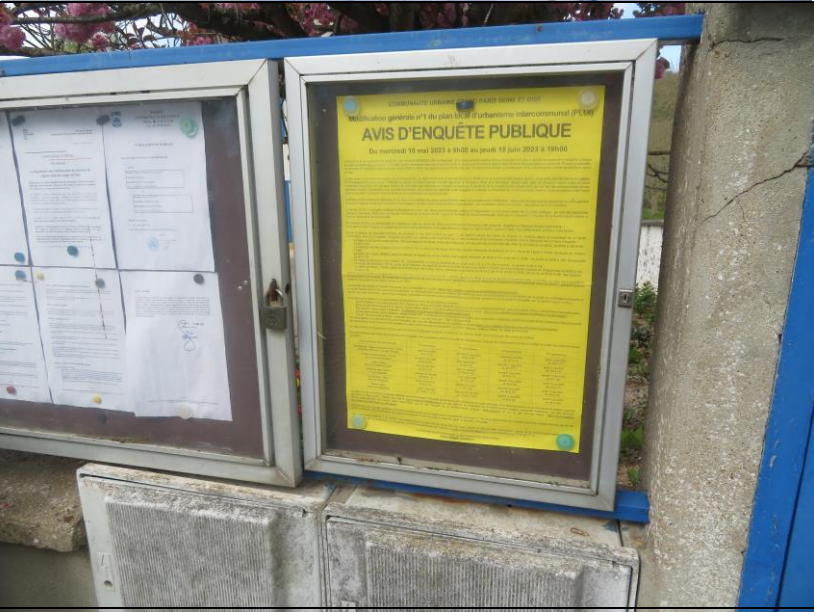
COMMISSAIRES
DE JUSTICE

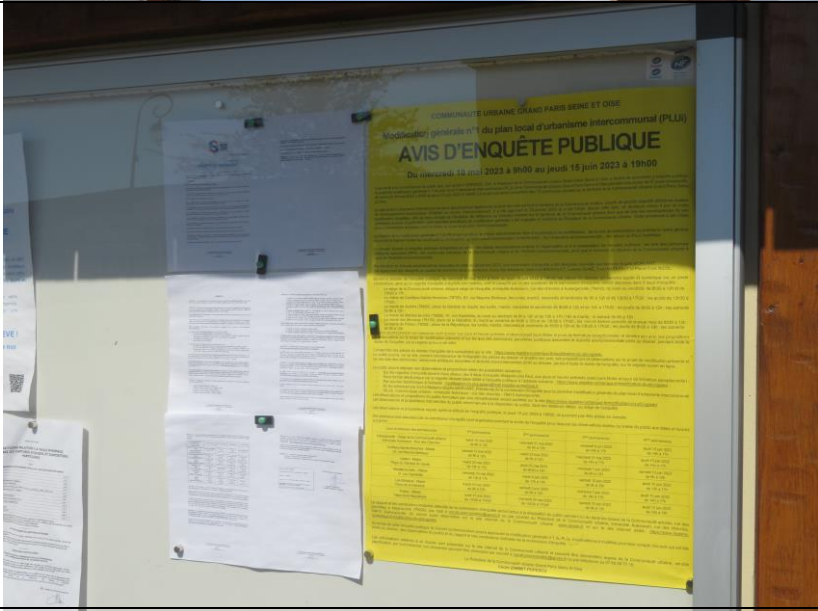
	ADRESSE	CP	VILLE	PHOTOGRAPHIE		COMMISSAIRE OU CLERC CONSTANT
COMMUNE						
CU GPSEO (siège)	Immeuble AUTONEUM - Rue des Chevries	78410	AUBERGENVILLE			WR

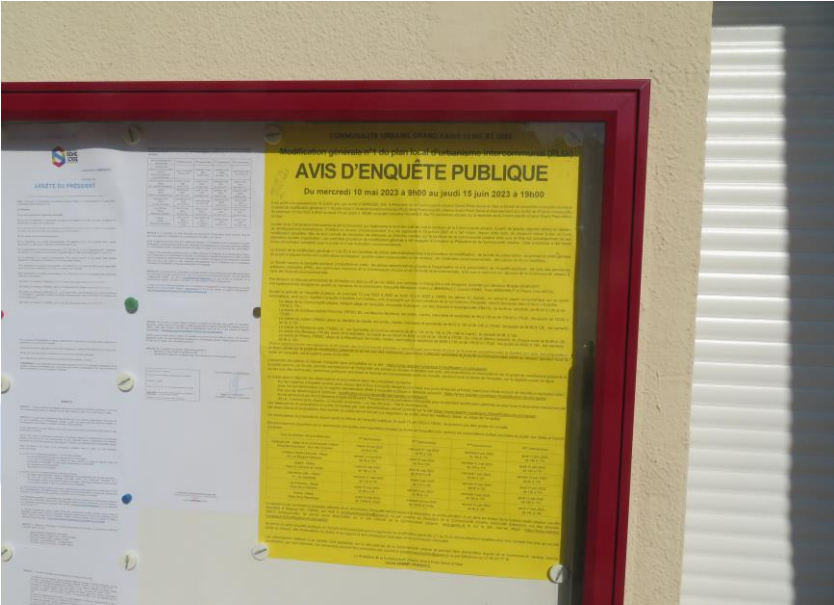
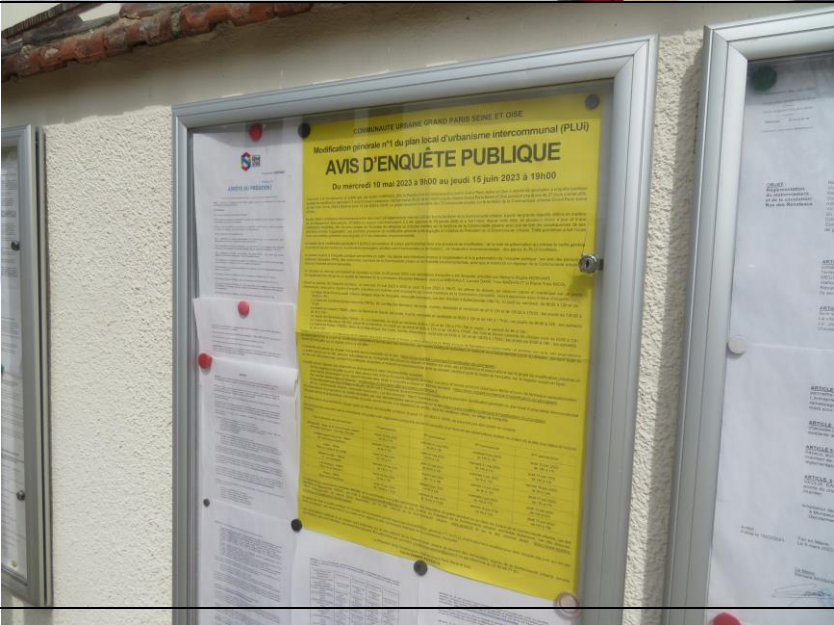
COMMISSAIRES
DE JUSTICE

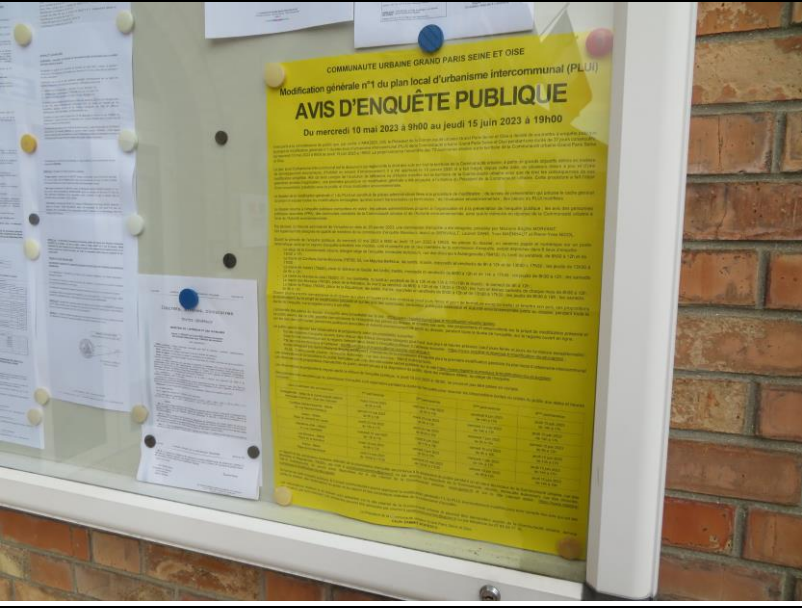
Hôtel de Ville	8 rue Deschamps-Guérin	78260	ACHERES		GF
Mairie	Rue d'Orgeval	78580	LES ALLUETS LE ROI		GF

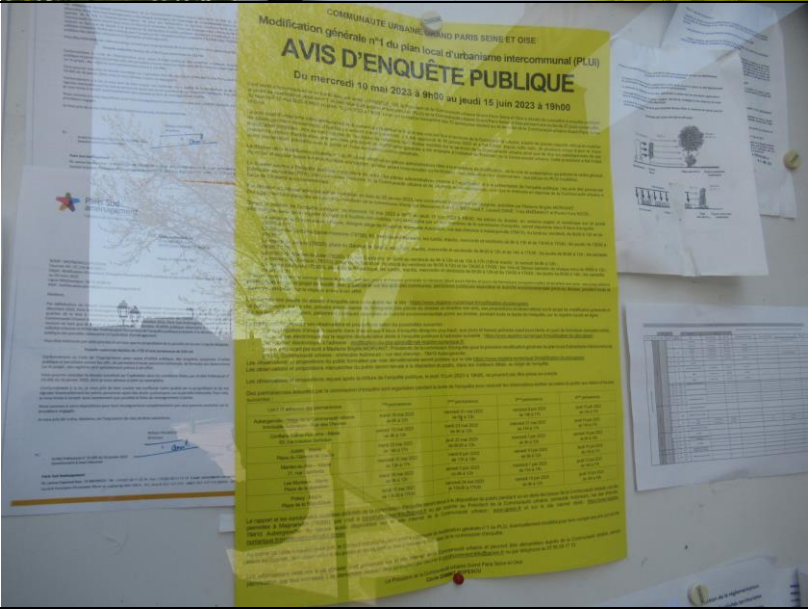
Hôtel de Ville	4, boulevard Noël Marc	78510	ANDRESY		GF
Mairie	8 Place de l'Église	78790	ARNOUVILLE LES MANTES		WR

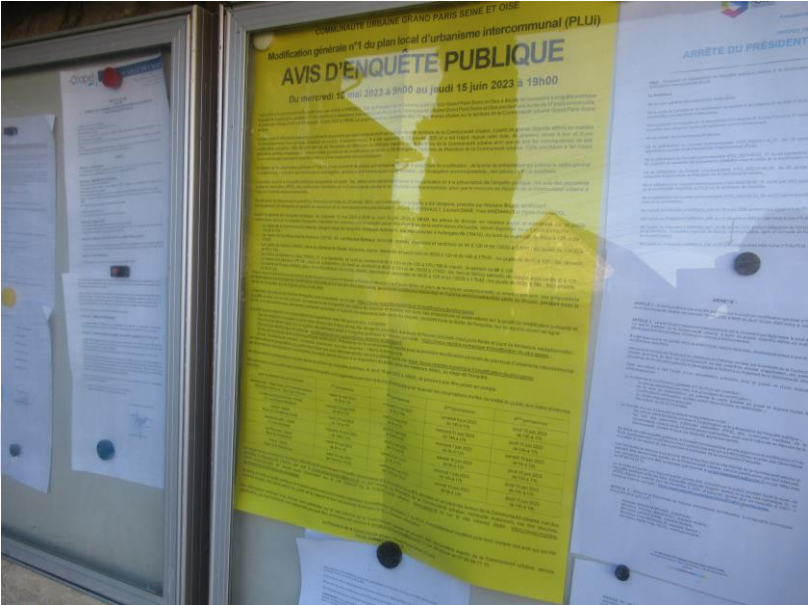
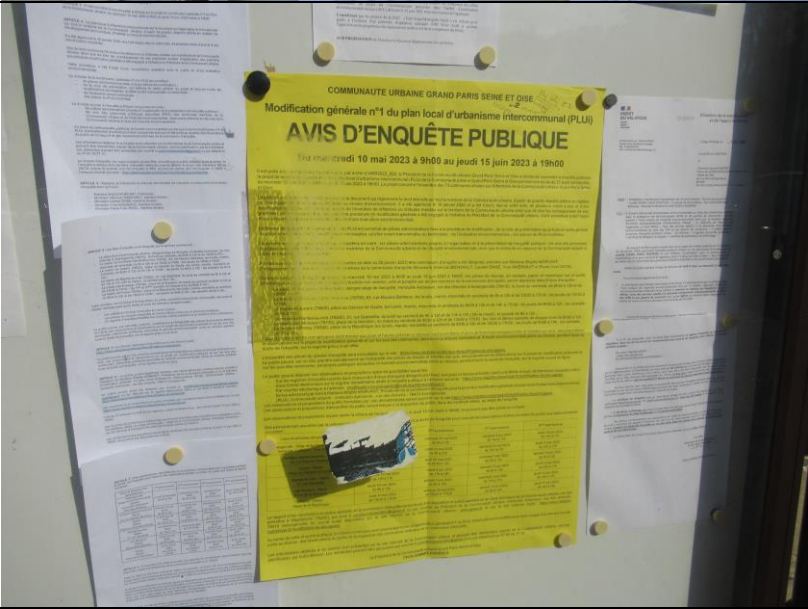
Mairie	1 Avenue de la Division Leclerc - CS 20516	78416	AUBERGENVILLE CEDEX		WR
Mairie	Rue du Village	78930	AUFFREVILLE BRASSEUIL		WR

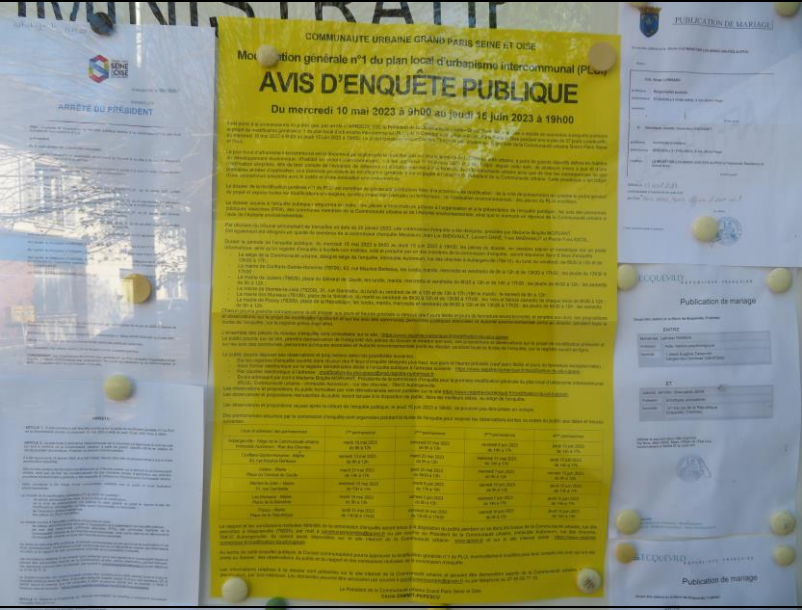
Mairie	16 Grande Rue	78126	AULNAY-SUR-MAULDRE		WR
Mairie	2 Rue du Clos Dor	78930	BOINVILLE EN MANTOIS		WR

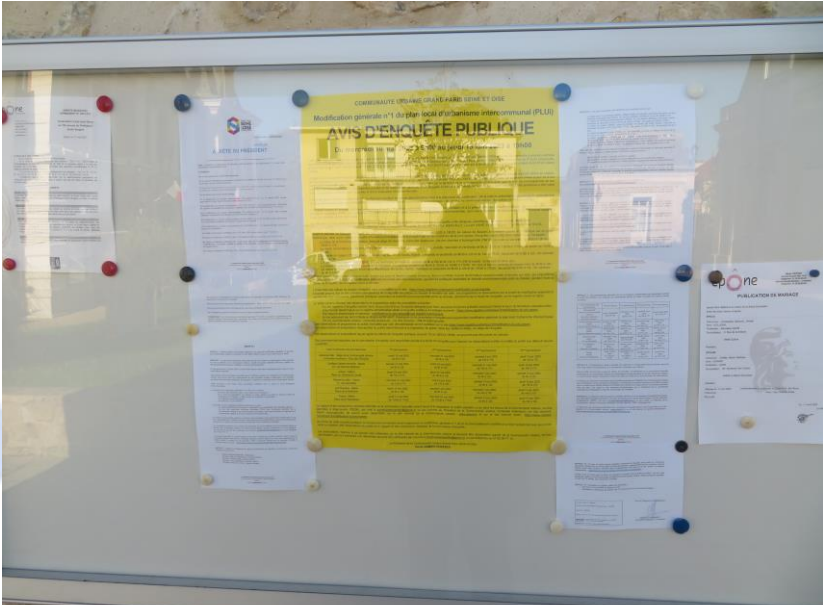
Mairie	1, place Erambert	78410	BOUAFLE		WR
Mairie	Rue de la Libération	78930	BREUIL BOIS ROBERT		WR

Mairie	Rue de l'Eglise	78440	BRUEIL-EN-VEXIN		YF
Mairie	Rue Gabriel Péri	78200	BUCHELAY		WR

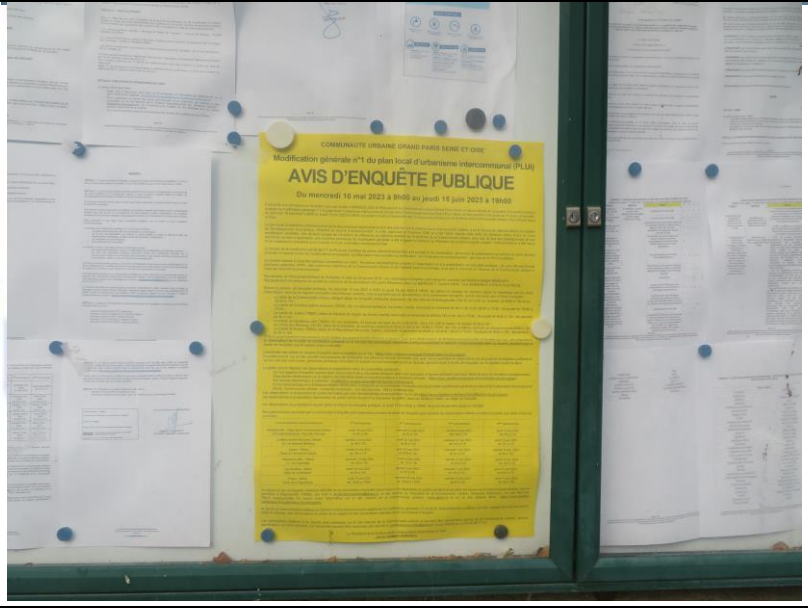
Hôtel de Ville	1 place Saint Blaise	78955	CARRIERES SOUS POISSY		GF
Hôtel de Ville	37 rue du Général Leclerc	78710	CHANTELOUP LES VIGNES		GF

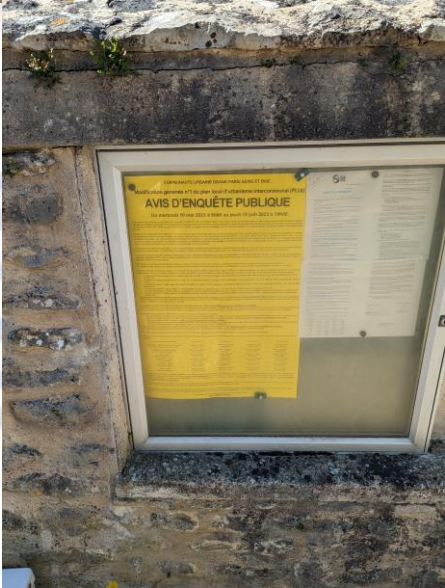
Mairie	Rue Grève	78130	CHAPET		GF
Hôtel de Ville	63 Rue Maurice Berteaux	78700	CONFLANS-SAINT-HONORINE		GF

Mairie	Rue du Gué	78440	DROCOURT		YF
Mairie	1 Place Henri Deutch de la Meurthe BP21	78920	ECQUEVILLY		WR

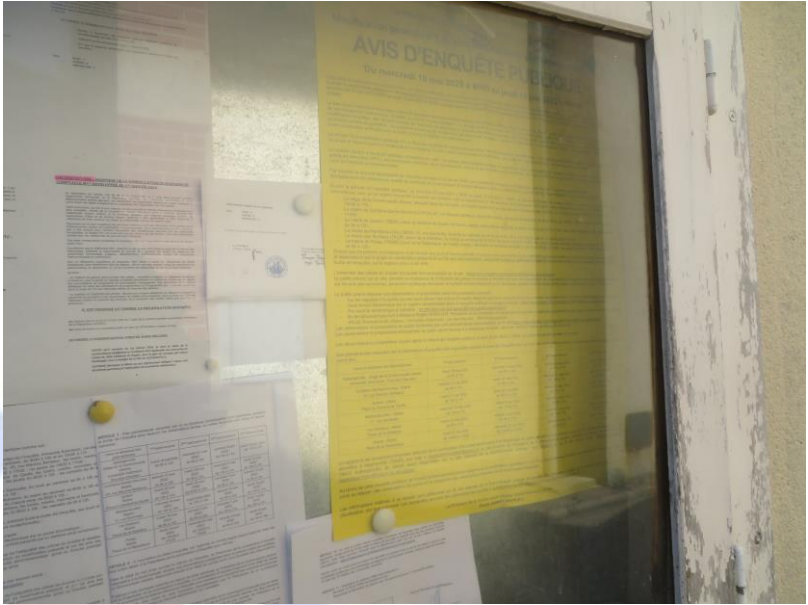
Mairie	90 avenue du professeur Emile Sergent	78680	EPONE		WR
Mairie	Rue d'Adhémar	78740	EVEQUEMONT		GF

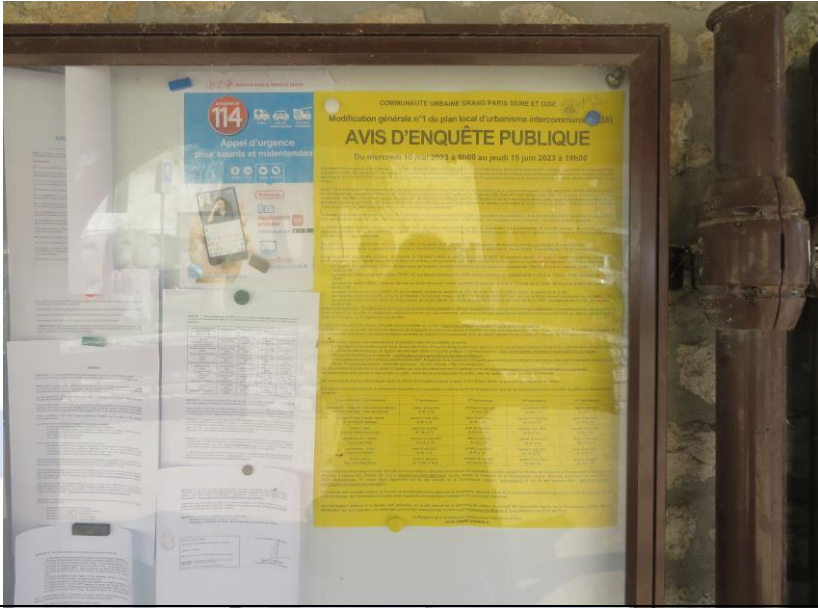
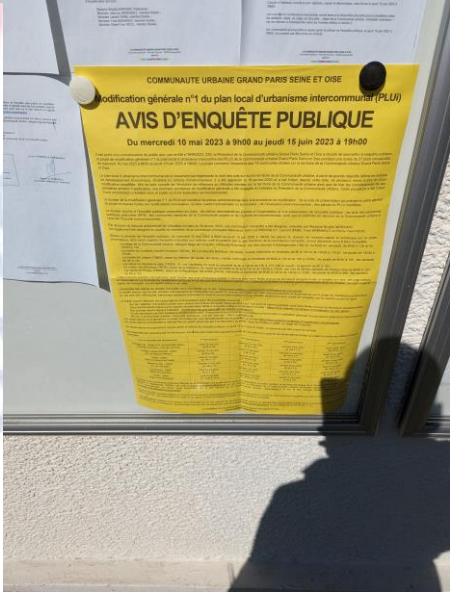
Mairie	Route de Mantes	78200	FAVRIEUX		WR
Mairie	Impasse de l'Église	78200	FLACOURT		YF

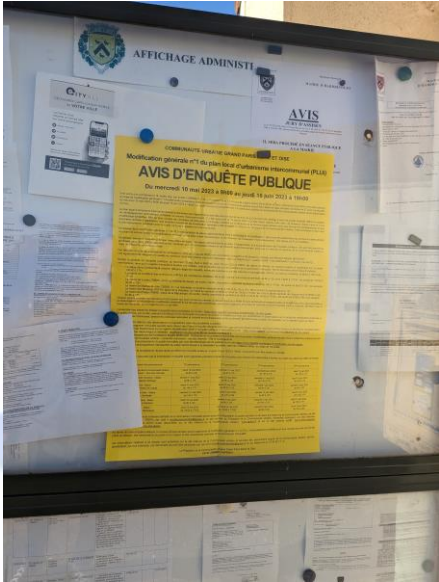
Mairie	Parc Jean Boileau	78410	FLINS-SUR-SEINE		WR
Mairie	2 Place de la Mairie	78520	FOLLAINVILLE DENNEMONT		WR

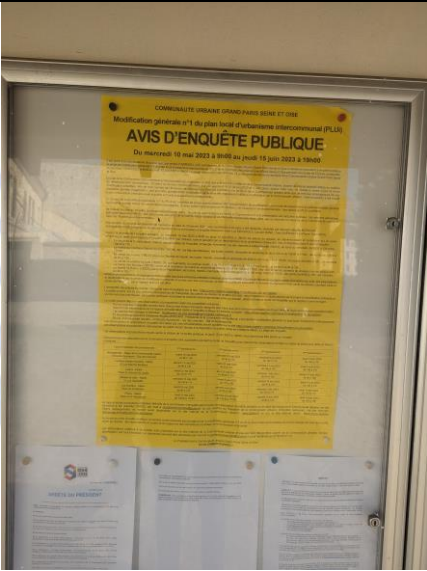
Mairie	6 Rue du Clos Boulle	78200	FONTENAY MAUVOISIN		WR
Mairie	7 Rue du Saussaye	78440	FONTENAY SAINT PERE		YF

Mairie	Rue de la Montcient	78250	GAILLON-SUR-MONTCIENT		YF
Mairie	15 place du 11 novembre 1918	78440	GARGENVILLE		YF

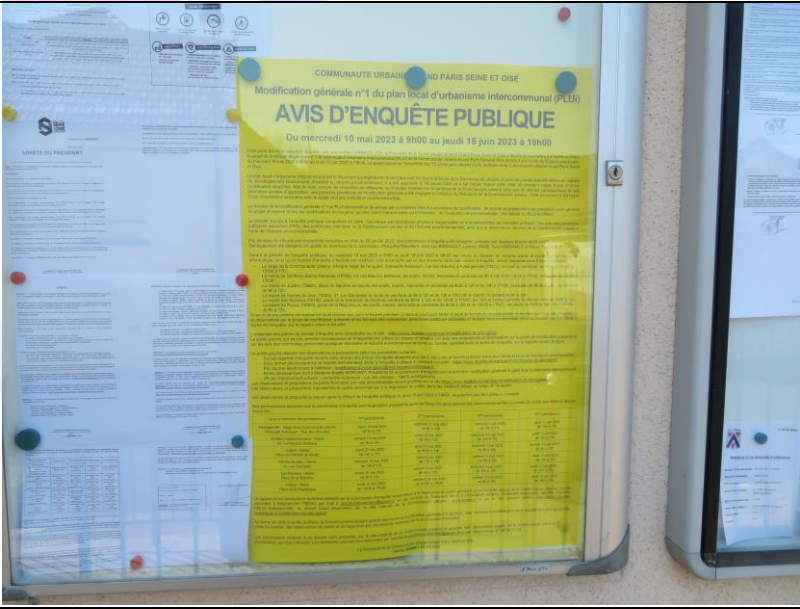
Mairie	2 Rue du Bois de l'Aulnai	78930	GOUSSONVILLE		WR
Mairie	Place de la Mairie	78520	GUERNES		WR

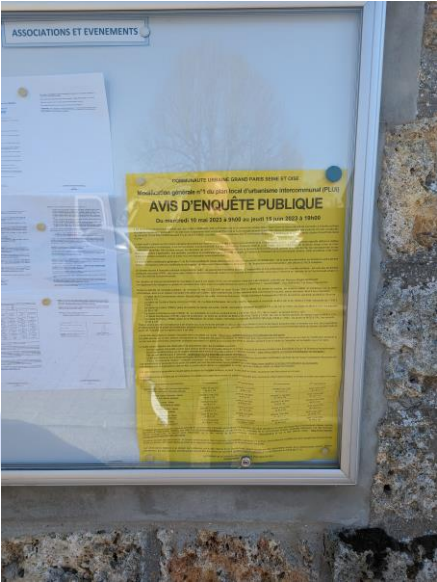
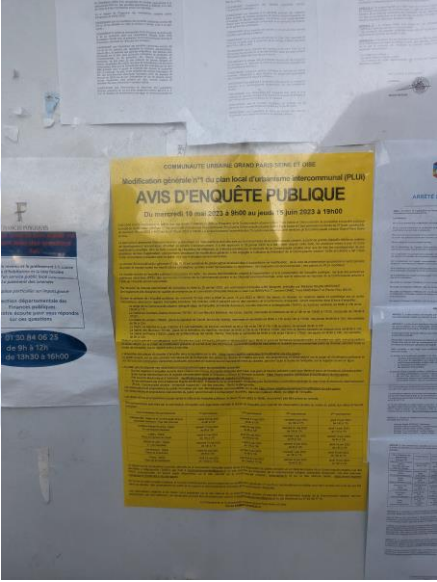
Mairie	4 Place de la Mairie	78930	GUERVILLE		WR
Mairie	Place de la mairie	78440	GUITRANCOURT		YF

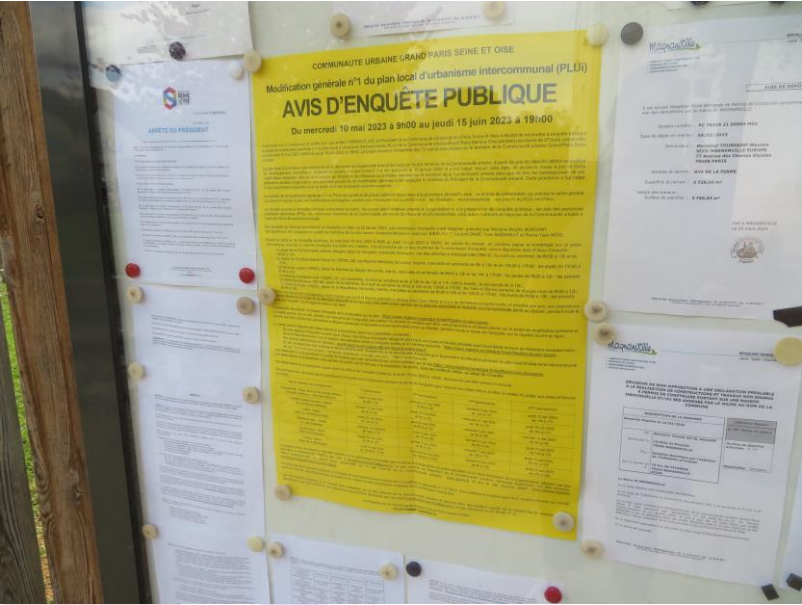
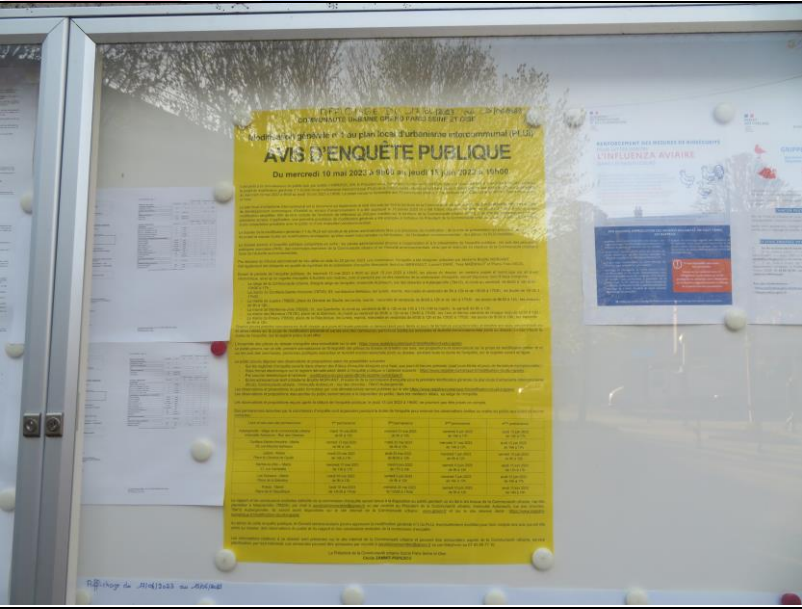
Mairie	2 Rue Chantereine	78250	HARDRICOURT		YF
Mairie	Place de l'Eglise	78790	HARGEVILLE		WR

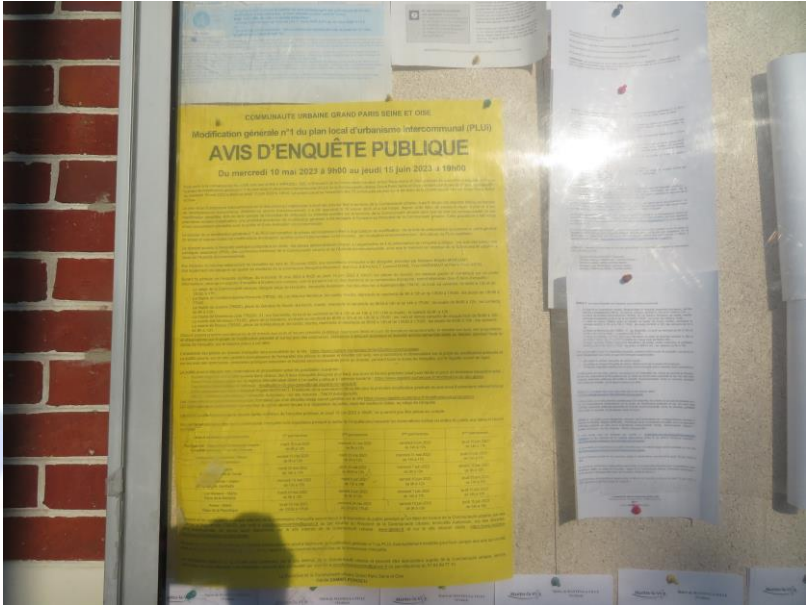
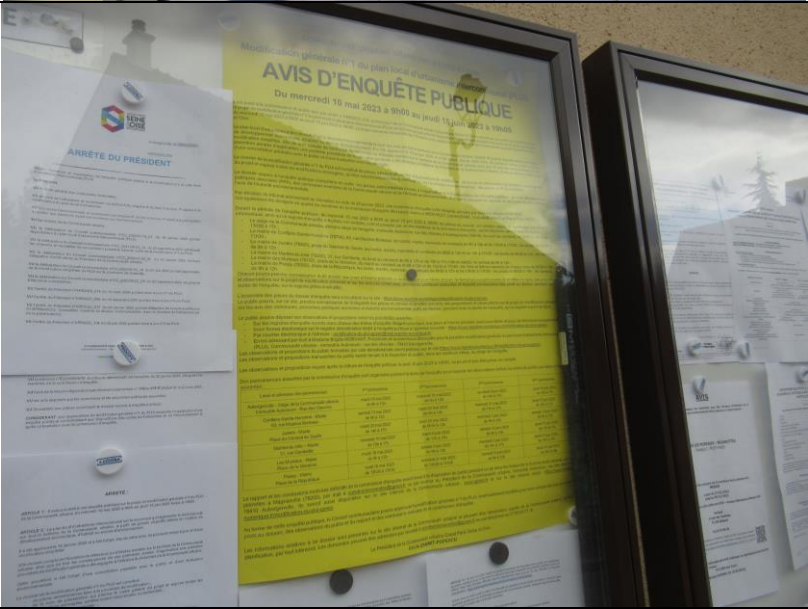
Mairie	Place Ferdinand Famy	78440	ISSOU		YF
Mairie	52 Rue du Moustier	78440	JAMBVILLE		YF

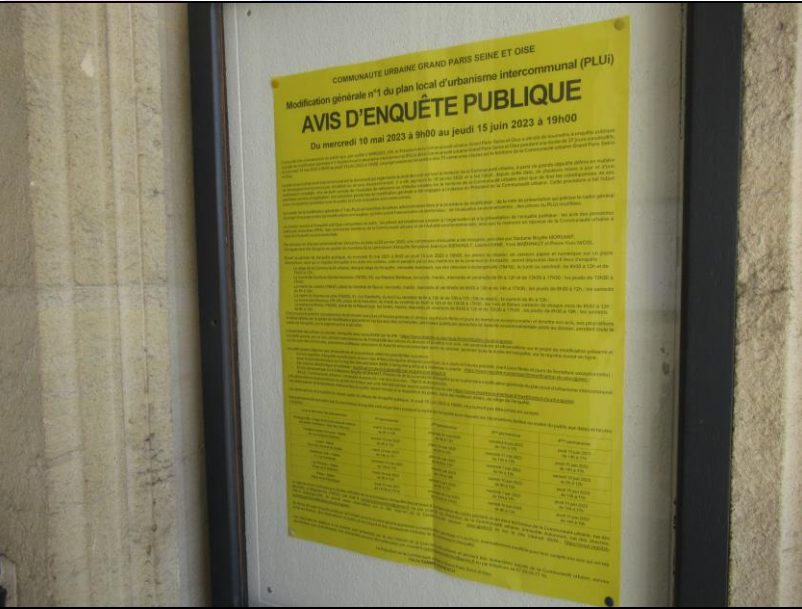
Mairie	Place de la mairie	78200	JOUY MAUVOISIN		WR
Mairie	72 Grande Rue	78580	JUMEAUVILLE		WR

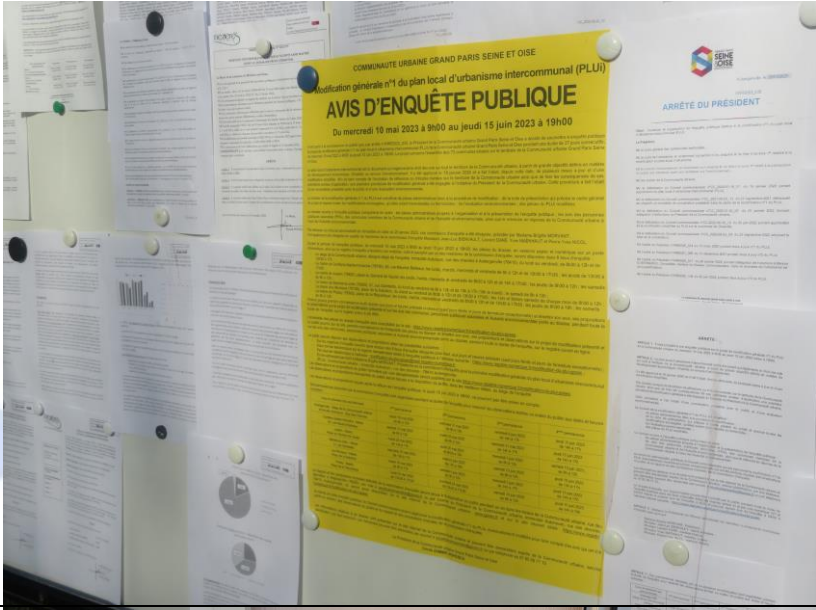
Mairie	Place du Général de Gaulle	78820	JUZIERS		YF
Mairie	Rue des Grands Prés	78410	LA FALAISE		WR

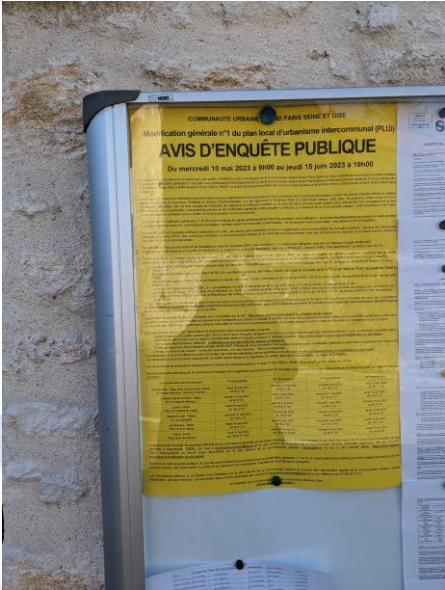
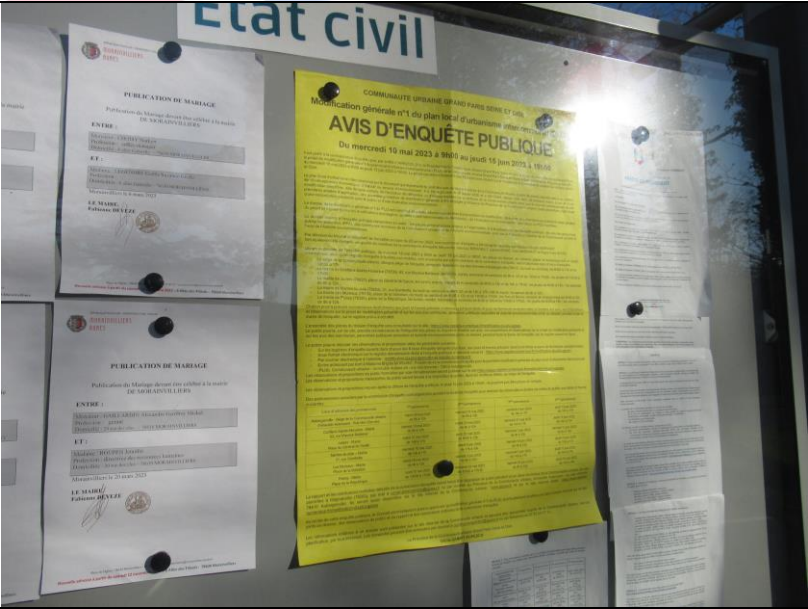
Mairie	2 Rue de la Mairie	78440	LAINVILLE-EN-VEXIN		YF
Hôtel de Ville	5 Avenue du Président Wilson	78520	LIMAY		YF

Mairie	Rue de la Ferme	78200	MAGNANVILLE		WR
Hôtel de Ville	31 rue Gambetta	78201	MANTES LA JOLIE cedex		WR

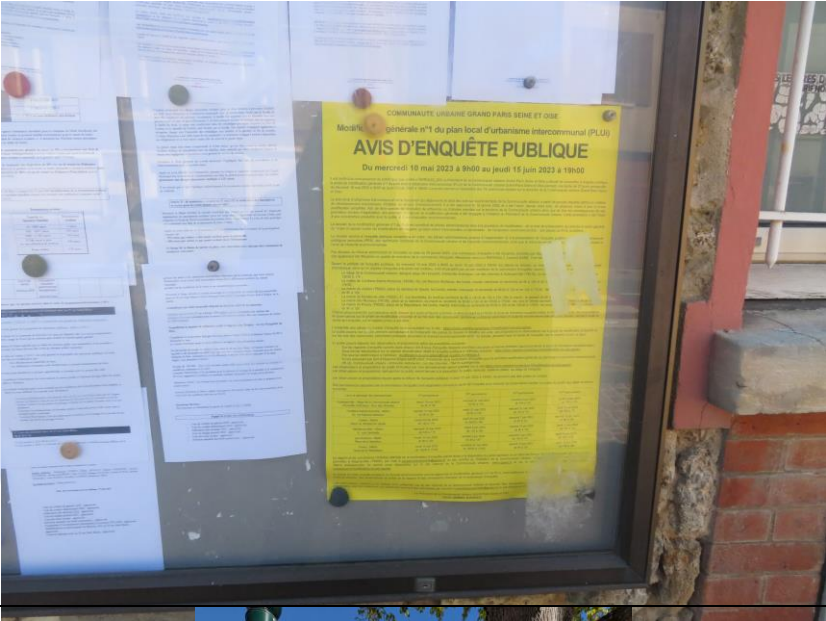
Hôtel de Ville	Place de la Mairie	78711	MANTES LA VILLE		WR
Mairie	18 rue de Verdun	78670	MEDAN		GF

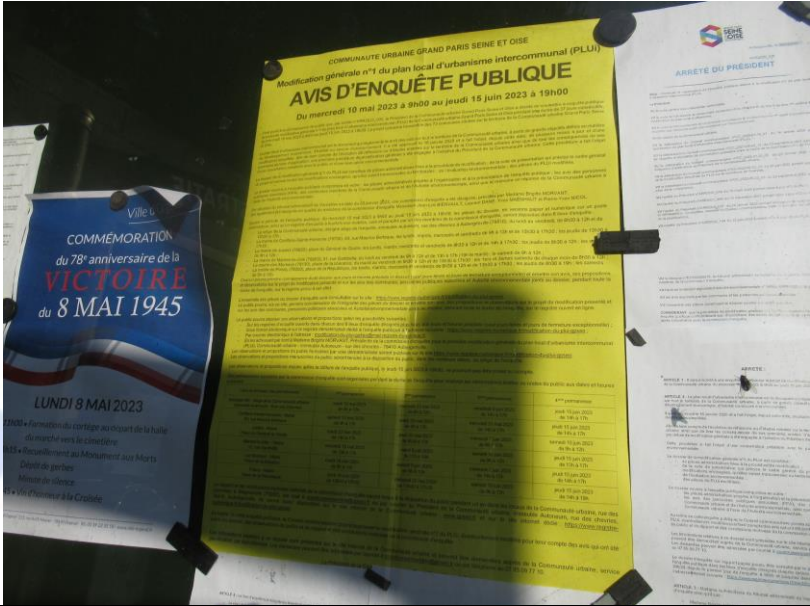
Mairie	22 Grande Rue	78270	MERICOURT		WR
Mairie	10, Place Brigitte Gros	78250	MEULAN -EN- YVELINES		GF

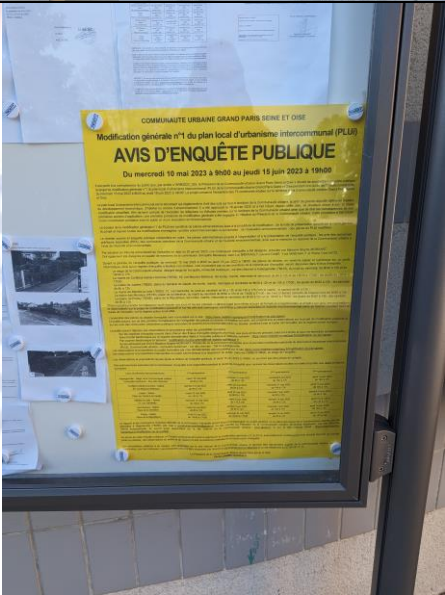
Mairie	Place du Commandant Grimblot	78970	MEZIERES-SUR- SEINE		WR
Mairie	Place Paul Bargeton	78250	MEZY-SUR-SEINE		YF

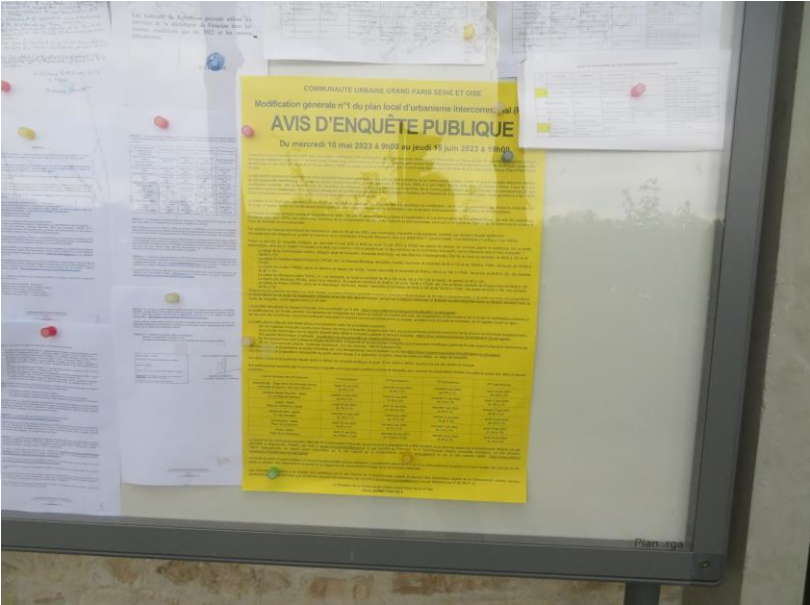
Mairie	2, rue de l'église	78440	MONTALET-LE-BOIS		YF
Mairie	Allée des tilleuls	78630	MORAINVILLIERS		

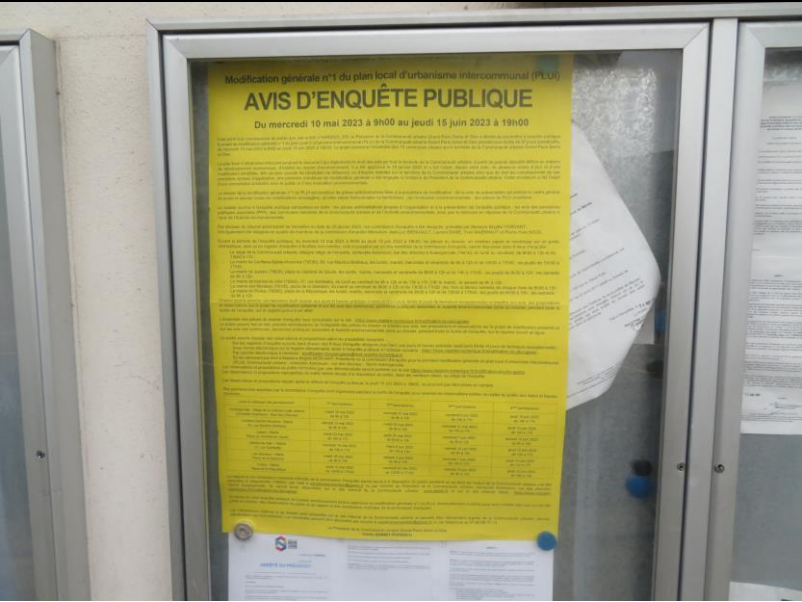
Mairie	81 bis Grande Rue	78270	MOUSSEaux SUR SEINE		WR
Hôtel de Ville	Place de la Libération	78135	LES MUREaux		GF

Mairie	Rue Saint-Blaise	78410	NEZEL		WR
Mairie	73 Route du Vexin	78250	OINVILLE-SUR-MONTCIENT		YF

Mairie	123 rue du docteur Maurer	78630	ORGEVAL		GF
Mairie	1 rue des écoles	78200	PERDREAUVILLE		WR

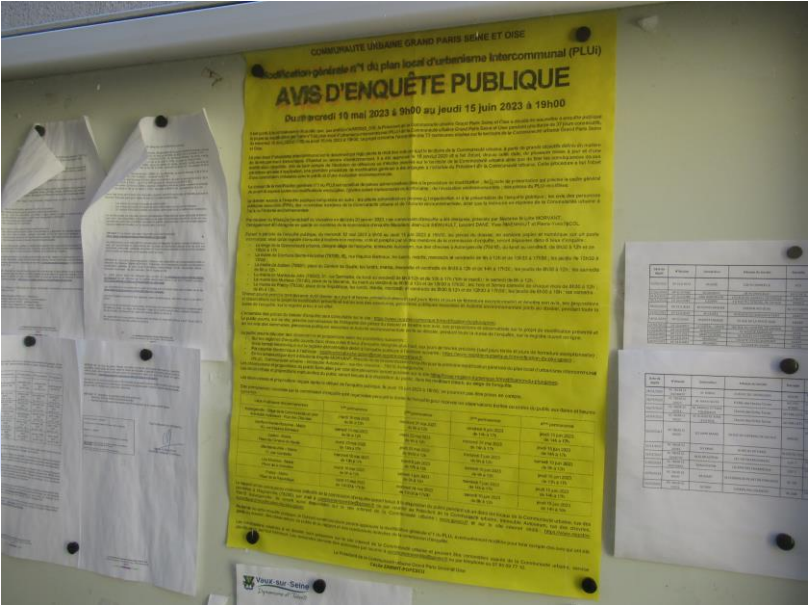
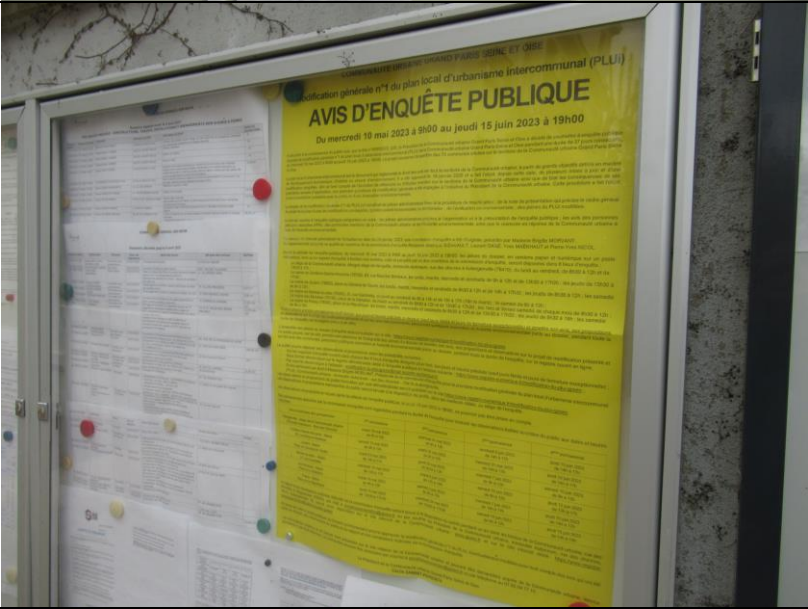
Mairie	Place de la République	78300	POISSY		GF
Mairie	17 Bd de la République	78440	PORCHEVILLE		YF

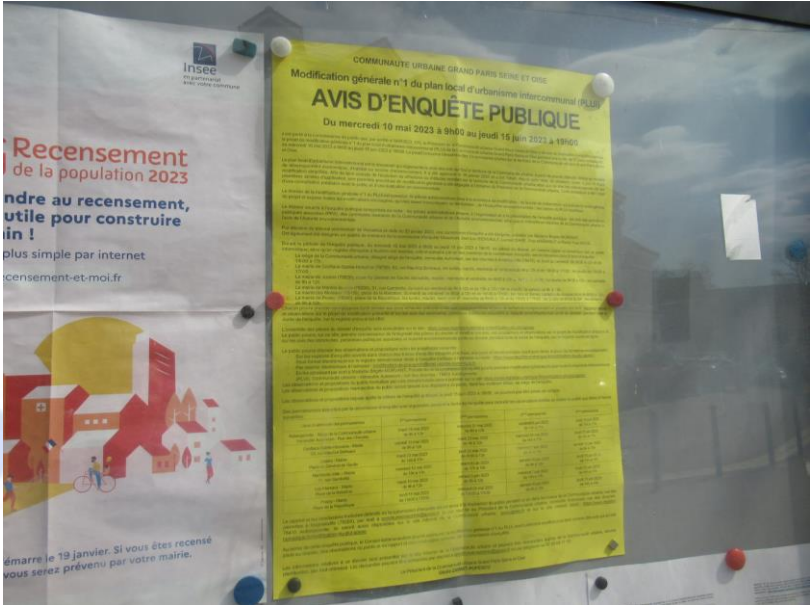
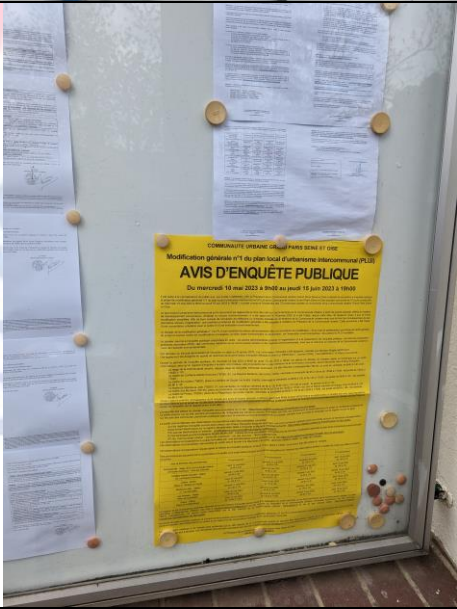
Mairie	43 Route nationale	78270	ROLLEBOISE		WR
Hôtel de Ville	64 rue Nationale	78710	ROSNY-SUR-SEINE		WR

Mairie	21 rue Saint-Laurent	78440	SAILLY		YF
Mairie	105 Rue du Vieux Puits	78520	SAINT MARTIN LA GARENNE		WR

Mairie	3 Route de Mantes	78200	SOINDRES		WR
Mairie	3 Rue de la Mairie	78980	LE TERTRE SAINT DENIS		WR

Mairie	Grande rue	78250	TESSANCOURT-SUR-AUBETTE		YF
Hôtel de Ville	Place Charles de Gaulle	78510	TRIEL SUR SEINE		GF

Hôtel de Ville	218 rue du Général Leclerc	78740	VAUX-SUR-SEINE		GF
Hôtel de Ville	6 Boulevard André Malraux	78480	VERNEUIL SUR SEINE		GF

Hôtel de Ville	9 rue Paul Doumer	78580	VERNOUILLET		GF
Mairie	64 Grande Rue	78930	VERT		YF

Mairie	36 Avenue Foch	78670	VILLENES-SUR-SEINE		GF
--------	----------------	-------	--------------------	---	----

COMMISSAIRES
DE JUSTICE

Et de tout ce que dessus, nous avons dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Wendy RIDEL
Clerc habilitée aux constats



Grégory FOURGNAUD
Commissaire de Justice Associé



Yoann FASY
Commissaire de Justice Associé
Signature pour ses propres constatations
et contresignature pour celles de Mme
RIDEL



COMMISSAIRES
DE JUSTICE

Modification générale n°1 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Du mercredi 10 mai 2023 à 9h00 au jeudi 15 juin 2023 à 19h00

Il est porté à la connaissance du public que, par arrêté n°ARR2023_035, le Président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise a décidé de soumettre à enquête publique le projet de modification générale n°1 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise pendant une durée de 37 jours consécutifs, du mercredi 10 mai 2023 à 9h00 au jeudi 15 juin 2023 à 19h00. Le projet concerne l'ensemble des 73 communes situées sur le territoire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

Le plan local d'urbanisme intercommunal est le document qui régit le droit des sols sur tout le territoire de la Communauté urbaine, à partir de grands objectifs définis en matière de développement économique, d'habitat ou encore d'environnement. Il a été approuvé le 16 janvier 2020 et a fait l'objet, depuis cette date, de plusieurs mises à jour et d'une modification simplifiée. Afin de tenir compte de l'évolution de réflexions ou d'études menées sur le territoire de la Communauté urbaine ainsi que de tirer les conséquences de ses premières années d'application, une première procédure de modification générale a été engagée à l'initiative du Président de la Communauté urbaine. Cette procédure a fait l'objet d'une concertation préalable avec le public et d'une évaluation environnementale.

Le dossier de la modification générale n°1 du PLUi est constitué de pièces administratives liées à la procédure de modification ; de la note de présentation qui précise le cadre général du projet et expose toutes les modifications envisagées, qu'elles soient transversales ou territoriales ; de l'évaluation environnementale ; des pièces du PLUi modifiées.

Le dossier soumis à l'enquête publique comportera en outre : les pièces administratives propres à l'organisation et à la présentation de l'enquête publique ; les avis des personnes publiques associées (PPA), des communes membres de la Communauté urbaine et de l'Autorité environnementale, ainsi que le mémoire en réponse de la Communauté urbaine à l'avis de l'Autorité environnementale.

Par décision du tribunal administratif de Versailles en date du 20 janvier 2023, une commission d'enquête a été désignée, présidée par Madame Brigitte MORVANT. Ont également été désignés en qualité de membres de la commission d'enquête Messieurs Jean-Luc BIENVault, Laurent DANÉ, Yves MAËNHaut et Pierre-Yves NICOL.

Durant la période de l'enquête publique, du mercredi 10 mai 2023 à 9h00 au jeudi 15 juin 2023 à 19h00, les pièces du dossier, en versions papier et numérique sur un poste informatique, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par un des membres de la commission d'enquête, seront déposées dans 6 lieux d'enquête :

- Le siège de la Communauté urbaine, désigné siège de l'enquête, immeuble Autoneum, rue des chevries à Aubergenville (78410), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ;
- La mairie de Conflans-Sainte-Honorine (78700), 63, rue Maurice Berteaux, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; les jeudis de 13h30 à 17h30 ;
- La mairie de Juziers (78820), place du Général de Gaulle, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ; les jeudis de 8h30 à 12h ; les samedis de 9h à 12h ;
- La mairie de Mantes-la-Jolie (78200), 31, rue Gambetta, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h (19h le mardi) ; le samedi de 9h à 12h ;
- La mairie des Mureaux (78130), place de la libération, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; les 1ers et 3èmes samedis de chaque mois de 8h30 à 12h ;
- La mairie de Poissy (78300), place de la République, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; les jeudis de 8h30 à 19h ; les samedis de 9h à 12h.

Chacun pourra prendre connaissance dudit dossier aux jours et heures précisés ci-dessus (sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle) et émettre son avis, ses propositions et observations sur le projet de modification présenté et sur les avis des communes, personnes publiques associées et Autorité environnementale joints au dossier, pendant toute la durée de l'enquête, sur le registre prévu à cet effet.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête sera consultable sur le site : <https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo>.

Le public pourra, sur ce site, prendre connaissance de l'intégralité des pièces du dossier et émettre son avis, ses propositions et observations sur le projet de modification présenté et sur les avis des communes, personnes publiques associées et Autorité environnementale joints au dossier, pendant toute la durée de l'enquête, sur le registre ouvert en ligne.

Le public pourra déposer ses observations et propositions selon les possibilités suivantes :

- Sur les registres d'enquête ouverts dans chacun des 6 lieux d'enquête désignés plus haut, aux jours et heures précisés (sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle) ;
- Sous format électronique sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo> ;
- Par courrier électronique à l'adresse : modification-du-plui-gpseo@mail.registre-numerique.fr.
- En les adressant par écrit à Madame Brigitte MORVANT, Présidente de la commission d'enquête pour la première modification générale du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), Communauté urbaine - immeuble Autoneum - rue des chevries - 78410 Aubergenville.

Les observations et propositions du public formulées par voie dématérialisée seront publiées sur le site <https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo>.

Les observations et propositions manuscrites du public seront tenues à la disposition du public, dans les meilleurs délais, au siège de l'enquête.

Les observations et propositions reçues après la clôture de l'enquête publique, le jeudi 15 juin 2023 à 19h00, ne pourront pas être prises en compte.

Des permanences assurées par la commission d'enquête sont organisées pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

Lieux et adresses des permanences	1 ^{ère} permanence	2 ^{ème} permanence	3 ^{ème} permanence	4 ^{ème} permanence
Aubergenville - Siège de la Communauté urbaine Immeuble Autoneum - Rue des Chevries	mardi 16 mai 2023 de 9h à 12h	mercredi 31 mai 2023 de 9h à 12h	vendredi 9 juin 2023 de 14h à 17h	jeudi 15 juin 2023 de 14h à 17h
Conflans-Sainte-Honorine - Mairie 63, rue Maurice Berteaux	samedi 13 mai 2023 de 9h à 12h	mardi 23 mai 2023 de 9h à 12h	mercredi 31 mai 2023 de 14h à 17h	jeudi 15 juin 2023 de 14h à 17h
Juziers - Mairie Place du Général de Gaulle	mardi 23 mai 2023 de 14h à 17h	jeudi 25 mai 2023 de 8h30 à 12h	mercredi 7 juin 2023 de 9h à 12h	samedi 10 juin 2023 de 9h à 12h
Mantes-la-Jolie -- Mairie 31, rue Gambetta	mercredi 10 mai 2023 de 13h à 17h	mardi 6 juin 2023 de 17h à 19h	samedi 10 juin 2023 de 9h à 12h	jeudi 15 juin 2023 de 13h à 17h
Les Mureaux - Mairie Place de la libération	mardi 16 mai 2023 de 9h à 12h	samedi 3 juin 2023 de 9h à 12h	mercredi 7 juin 2023 de 14h à 17h	jeudi 15 juin 2023 de 14h à 17h
Poissy - Mairie Place de la République	lundi 15 mai 2023 de 13h30 à 17h30	mercredi 24 mai 2023 de 13h30 à 17h30	samedi 10 juin 2023 de 9h à 12h	jeudi 15 juin 2023 de 14h à 19h

Le rapport et les conclusions motivées définitifs de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an dans les locaux de la Communauté urbaine, rue des pierrettes à Magnanville (78200), par mail à construireensemble@gpseo.fr ou par courrier au Président de la Communauté urbaine, immeuble Autoneum, rue des chevries, 78410 Aubergenville. Ils seront aussi disponibles sur le site internet de la Communauté urbaine : www.gpseo.fr et sur le site internet dédié : <https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo>

Au terme de cette enquête publique, le Conseil communautaire pourra approuver la modification générale n°1 du PLUi, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête.

Les informations relatives à ce dossier sont présentes sur le site internet de la Communauté urbaine et peuvent être demandées auprès de la Communauté urbaine, service planification, par tout intéressé. Les demandes peuvent être adressées par courriel à construireensemble@gpseo.fr ou par téléphone au 07 85 09 77 10.

Communauté Urbaine du GPS&O (Grand Paris Seine & Oise)

Plan Local D'Urbanisme intercommunal

ENQUÊTE PUBLIQUE

**Du mercredi 10 mai 2023
au jeudi 15 juin 2023 inclus**

ANNEXE 2

Autres mesures de communication

**Le site de GPS&O
et les Réseaux sociaux**





Actualité

TOUTE L'ACTUALITÉ



1^{ère} MODIFICATION GÉNÉRALE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Du mercredi 10 mai à 9h
au jeudi 15 juin 2023 à 19h

« Décidez et signez en ligne sur
<https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plu-gpseo>

Plus d'informations sur www.gpseo.fr

Première modification générale du PLUi : donnez votre avis sur le dossier

L'enquête publique concernant le projet de première...



Donnez votre avis

CONSULTATION PUBLIQUE

PROJET DE PLAN DE PRÉVENTION
DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE)

2 MAI > 3 JUILLET 2023

Plan de Prévention du Bruit (PPBE) : lancement de la consultation publique

Compétente dans le domaine de la lutte contre les nuisances sonores,...



Une nouvelle offre bus sur le territoire de Poissy-Les Mureaux

Le 9 mai 2023, Île-de-France Mobilités réaménage l'offre bus à l'échelle du bassin de vie et de...

Tweets by GPS&O



Accueil (/) » Vivre et habiter (/vivre-et-habiter)

» Construire et rénover (/vivre-et-habiter/plui-et-permis-de-construire)

» consulter le plan local d'urbanisme intercommunal 3 (/vivre-et-habiter/plui-et-permis-de-construire/consulter-le-plan-local-durbanisme-intercommunal-3)

Première modification générale du PLUi : donnez votre avis sur le dossier

L'enquête publique concernant le projet de première modification générale du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), engagée en 2021 par la Communauté urbaine GPS&O, se tient du mercredi 10 mai 2023, à partir de 9h, au jeudi 15 juin 2023, clôture à 19h. Habitants et acteurs du territoire vont pouvoir prendre connaissance du contenu du dossier et s'exprimer sur les propositions d'évolution du document d'urbanisme qui régit depuis 2020 l'utilisation des sols dans les 73 communes du territoire.



Cette première modification générale a été engagée pour tenir compte de l'évolution de réflexions ou d'études menées sur le territoire de la Communauté urbaine. Elle intègre aussi les enseignements des trois premières années d'application du PLUi.

Ajuster, corriger, clarifier

Le projet de modification du PLUi permet notamment des ajustements mineurs sur les thématiques suivantes :

- habitat et formes urbaines (26% des sujets traités = ajustements de zonage ou d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP)...)

- ▶ patrimoine (25% = ajouts d'éléments identifiés, complétudes de fiches de protection...) ;
- ▶ environnement (14% = complétudes de protections paysagères ou environnementales « dites trame verte urbaine » sur les documents graphiques appelés plans de zonage...) ;
- ▶ corrections d'erreurs matérielles (11%) ;
- ▶ mobilités et voirie (9% = interventions sur des emplacements réservés dédiés...) ;
- ▶ clarification de certaines dispositions (7%) ;
- ▶ équipements publics (5% = interventions sur des emplacements réservés pour réaliser un équipement public...) ;
- ▶ développement économique (3% = ajustements de zonage, modifications du règlement écrit ou graphique sur des zones d'activités...).

Le dossier présenté à l'enquête publique comporte :

- ▶ 30 évolutions transversales (qui concernent toutes les communes) ;
- ▶ 213 évolutions territoriales (qui concernent une commune, voire deux lorsque le secteur concerné est limitrophe).

Cette procédure ne peut intervenir en profondeur sur le document, comme l'exige le code de l'urbanisme : pas de remise en cause des objectifs généraux du PLUi approuvé, pas d'augmentation des droits à construire sur des zones agricoles ou naturelles et pas de réduction des protections paysagères ou architecturales.

37 jours pour s'exprimer

Avant le lancement de l'enquête publique, le projet de modification s'est construit en étroite collaboration avec les 73 communes du territoire et en concertation avec la population. Il a été ensuite soumis à l'avis de différents acteurs en début d'année :

- ▶ Les personnes publiques associées (PPA - acteurs institutionnels comme l'État, la Région, le Département, la Chambre d'agriculture) ;
- ▶ Les 73 communes de GPSEO ;
- ▶ La Mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe).

Tous les avis et pièces administratives, ainsi que la réponse de la Communauté urbaine aux questionnements de la MRAe, sont consultables dans le dossier d'enquête publique.

Du 10 mai au 15 juin 2023, différents moyens seront disponibles pour permettre à chacun de :

- ▶ Prendre connaissance du dossier d'enquête :
 - ▶ en ligne, 24h/24 et 7j/7, sur le site internet dédié : <https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo> (<https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo>) ;

- ▶ en version papier dans l'un des six lieux d'enquête désignés sur le territoire (siège de GPS&O à Aubergenville, mairies de Conflans-Sainte-Honorine, Juziers, Les Mureaux, Mantes-la-Jolie et Poissy) ;
- ▶ en version numérique sur le poste informatique installé dans l'un des six lieux d'enquête désignés sur le territoire ;
- ▶ S'exprimer sur le contenu du dossier présenté :
 - ▶ en ligne, 24h/24 et 7j/7, sur le registre dématérialisé ouvert sur le site internet dédié : <https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo> (<https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo>) ;
 - ▶ par mail à l'adresse dédiée : modification-du-plui-gpseo@mail.registre-numerique.fr (<mailto:modification-du-plui-gpseo@mail.registre-numerique.fr>) ;
 - ▶ dans l'un des registres papier ouverts dans les six lieux d'enquête ;
 - ▶ lors d'une des 24 permanences de la commission d'enquête ;
 - ▶ par courrier postal à l'attention de Madame Brigitte MORVANT, Présidente de la commission d'enquête pour la première modification générale du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), Communauté urbaine - immeuble Autoneum - rue des Chevries - 78410 Aubergenville

24 permanences pour rencontrer la commission d'enquête

L'enquête publique sera menée par une commission composée de cinq membres désignés par le tribunal administratif. Sa mission : rendre un avis sur le projet, à l'une des avis formulés (personnes publiques, communes, autorité environnementale) et des contributions déposées.

Les commissaires-enquêteurs se rendront dans les six lieux d'enquête et assureront 24 permanences au total. Les jours et heures de chaque permanence sont précisés dans l'avis d'enquête affiché dans chaque commune, ainsi que sur le site internet dédié à l'enquête publique : <https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo> (<https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo>).

Approbation prévue en fin d'année 2023

A l'issue de l'enquête publique, la Communauté urbaine approuvera en conseil communautaire la première modification générale du PLUi, en tenant éventuellement compte des avis, des observations du public, du rapport et des conclusions de la commission d'enquête.

DOCUMENT(S)

- ▶ Avis d'enquête publique modification du PLUi (/sites/gpseo/files/document/2023-04/avisep_modifplui_gpseo_2023_fondjaune_0.pdf)
- ▶ Arrêté du président n°2023_035 (/sites/gpseo/files/document/2023-04/_arr2023_035_0.pdf)

► [Lettre PLUi n°7 \(/sites/gpseo/files/document/2023-04/lettre-plui-ndeg7.pdf\)](/sites/gpseo/files/document/2023-04/lettre-plui-ndeg7.pdf)

LIENS UTILES

► Prendre connaissance du dossier et s'exprimer en ligne
(<https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo>)

Dernière mise à jour 25/04/2023





Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

le 31 mai à 10:31 · 🌐

...

[#Urbanisme]

💬 PLUi : vous avez jusqu'au 15 juin pour vous exprimer sur les propositions d'évolution de ce document d'urbanisme qui régleme depuis 2020 l'utilisation des sols dans les 73 communes du territoire.

💡 L'enquête publique est menée par une commission composée de cinq membres désignés par le tribunal administratif. A l'issue de l'enquête publique, la Communauté urbaine approuvera cette première modification générale du PLUi en conseil communautaire d'ici la fin... [Voir plus](#)

GPSEO.FR

Première modification générale du PLUi : donnez votre avis sur le dossier

L'enquête publique concernant le projet de première modification générale du Plan local d'urb...



6

3 partages



GPS&O @CUGPSEO - 31 mai

#PLUi #Enquêtepublique

Vous avez jusqu'au 15 juin pour vous exprimer sur les propositions d'évolution du document concernant le projet de première modification générale du Plan local d'[urbanisme](#) intercommunal (PLUi)

Informations urlz.fr/IOrc

[#mobilités](#) [#voirie](#)

PLUi Grand Paris Seine & Oise
Construire ensemble
Grand Paris Seine & Oise

1^{ERE} MODIFICATION GÉNÉRALE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Du mercredi 10 mai à 9h
au jeudi 15 juin 2023 à 19h

→ Dossier et registre en ligne sur
<https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo>

Plus d'informations sur construireensemble.gpseo.fr

SEINE & OISE

La Mairie de Buchelay et 8 autres personnes



7



3



683





Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

le 9 juin à 11:24 · 🌐

...

[#Urbanisme]

🔔 Plus que quelques jours pour vous exprimer sur les propositions d'évolution du document concernant le projet de première modification générale du Plan local d'[#urbanisme](#) intercommunal (PLUi)

🔗 Toutes les informations sur les thématiques de la consultation et comment participer en ligne sur ➡ <https://gpseo.fr/.../les-enquetes.../Premiere-Modification>

#... En voir plus

PLUi
PLAN LOCAL
d'URBANISME
INTERCOMMUNAL
Construire ensemble
Grand Paris Seine & Oise

**1^{ÈRE} MODIFICATION
GÉNÉRALE**

ENQUÊTE PUBLIQUE

Du mercredi 10 mai à 9h
au jeudi 15 juin 2023 à 19h

➡ Dossier et registre en ligne sur
<https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo>

Plus d'informations sur construireensemble.gpseo.fr

 GRAND PARIS
**SEINE
& OISE**
Communauté urbaine



GPS&O @CUGPSEO - 9 juin

...

#PLUi #EnquêtePublique



Plus que quelques jours pour vous exprimer sur les propositions d'évolution du document concernant le projet de première modification générale du Plan local d'[urbanisme](#) intercommunal (PLUi)

Informations ➡ urlz.fr/lOrc

#mobilités #voirie

PLUi
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Construire ensemble
Grand Paris Seine & Oise

1^{ère} MODIFICATION GÉNÉRALE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Du mercredi 10 mai à 9h
au jeudi 15 juin 2023 à 19h

➡ Dossier et registre en ligne sur
<https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo>

Plus d'informations sur construireensemble.gpseo.fr

Grand Paris SEINE & OISE

Ville des Mureaux et 8 autres personnes



3

1

668



Communauté Urbaine du GPS&O (Grand Paris Seine & Oise)

Plan Local D'Urbanisme intercommunal

ENQUÊTE PUBLIQUE

**Du mercredi 10 mai 2023
au jeudi 15 juin 2023 inclus**

ANNEXE 2

Autres mesures de communication

**Lettre d'info n°7 de la CU GPSEO
dédiée au projet de modification du PLUi**

PLUⁱ INFO

PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Construire ensemble Grand Paris Seine & Oise

1^{ère} modification : une réflexion collective

Collaboration avec les communes en 2021, concertation avec la population en 2022, avis des personnes publiques, des communes et de l'Autorité environnementale début 2023 : la première modification générale du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a fait l'objet d'un important travail partenarial ces deux dernières années. L'objectif : enrichir et affiner les évolutions à apporter au document d'urbanisme qui régit depuis 2020 l'utilisation des sols dans les 73 communes du territoire.

Enquête publique : donnez votre avis !

L'heure est aujourd'hui à la présentation des modifications envisagées, résultat de ces deux années de collaboration avec les communes et de concertation avec les habitants dont le bilan a été tiré en septembre 2022 (lettre d'information, visioconférence publique, articles de presse, site internet, dossier de concertation en communes...). **Du mercredi 10 mai 2023, dès 9h, au jeudi 15 juin 2023, à 19h**, que vous soyez habitants, acteurs locaux ou associatifs, vous êtes invités à vous exprimer sur les évolutions intégrées au dossier finalisé. En ligne ou dans les lieux d'enquête désignés, prenez connaissance des propositions, déposez vos observations, vos suggestions ou vos questions sur le dossier et venez échanger avec les membres de la commission d'enquête. Votre avis compte !

construireensemble.gpseo.fr



GRAND PARIS
**SEINE
& OISE**
COMMUNAUTÉ URBAINE

MODIFICATION GÉNÉRALE N°1 DU PLUi

AJUSTER, CORRIGER, CLARIFIER

La première modification générale du PLUi a été engagée pour tenir compte de l'évolution de réflexions ou d'études menées sur le territoire de la Communauté urbaine mais aussi tirer les enseignements de ses premières années d'application.

Elle ne peut intervenir en profondeur sur le document, comme l'exige le code de l'urbanisme : pas de remise en cause des objectifs généraux du document, pas d'augmentation des droits à construire sur des zones agricoles ou naturelles et pas de réduction des protections paysagères ou architecturales.

Cette procédure permet notamment des ajustements mineurs sur les thématiques :



► **habitat et formes urbaines**
(26% = ajustements de zonage ou d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP)...)



► **mobilités et voirie**
(9% = interventions sur des emplacements réservés dédiés...)



► **patrimoine**
(25% = ajouts d'éléments identifiés, complétudes de fiches de protection...)



► **clarification de certaines dispositions** (7%)



► **équipements publics**
(5% = interventions sur des emplacements réservés pour réaliser un équipement public...)



► **environnement**
(14% = complétudes de protections paysagères ou environnementales « dites trame verte urbaine » sur les documents graphiques appelés plans de zonage...)



► **développement économique**
(3% = ajustements de zonage, modifications du règlement écrit ou graphique sur des zones d'activités...)



► **corrections d'erreurs matérielles** (11%)

LE DOSSIER PRÉSENTÉ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE COMPORTE :

- **30 évolutions transversales** (qui concernent toutes les communes)
- **213 évolutions territoriales** (qui concernent une commune, voire deux lorsque le secteur concerné est limitrophe)

Un guide, appelé « notice préalable », est joint au dossier de modification pour vous guider dans la lecture du dossier et vous permettre de vous exprimer au mieux lors de cette enquête publique.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE : POURQUOI ET COMMENT ?

Un temps fort de participation du public

Afin d'évaluer ses effets sur différents aspects environnementaux (préservation des paysages, perméabilisation des sols, lutte contre les ilots de chaleur, biodiversité, pollutions, nuisances), le projet de modification générale n°1 s'est accompagné d'une mise à jour de l'évaluation environnementale initiale du PLUi. Tous les sujets intégrés au dossier soumis à l'enquête publique ont fait l'objet d'une analyse des enjeux environnementaux.

Le projet, comprenant l'ensemble des avis exprimés (communes, personnes publiques, autorité environnementale avec le mémoire en réponse de la Communauté urbaine à ses questionnements), est désormais soumis à votre avis.

Chacun doit pouvoir prendre connaissance du dossier et émettre des observations sur son contenu. L'organisation et le déroulement de l'enquête s'inscrivent dans les contours fixés par le code de l'environnement (chapitre III du titre II du livre 1^{er}).

Une commission d'enquête indépendante

- Composée d'une présidente et de quatre commissaires-enquêteurs titulaires nommés par le tribunal administratif ;
- Indépendante de la Communauté urbaine, donc neutre et impartiale ;
- Sa mission : rendre un avis sur le projet, à l'aune des avis formulés (personnes publiques, communes, Autorité environnementale) et des contributions déposées durant le temps de l'enquête.

Le dossier soumis à l'enquête publique

Il est composé du dossier technique de la modification générale n°1 du PLUi lui-même constitué :

- ▶ de pièces administratives liées à la procédure de modification, dont la notice préalable pour faciliter la lecture du dossier ;
- ▶ de la note de présentation qui précise le cadre général du projet et expose toutes les modifications envisagées, qu'elles soient transversales ou territoriales (tome 1) ;
- ▶ de l'évaluation environnementale (tome 2) ;
- ▶ des pièces du PLUi modifiées (tome 3).

Il comporte aussi (tome 0) :

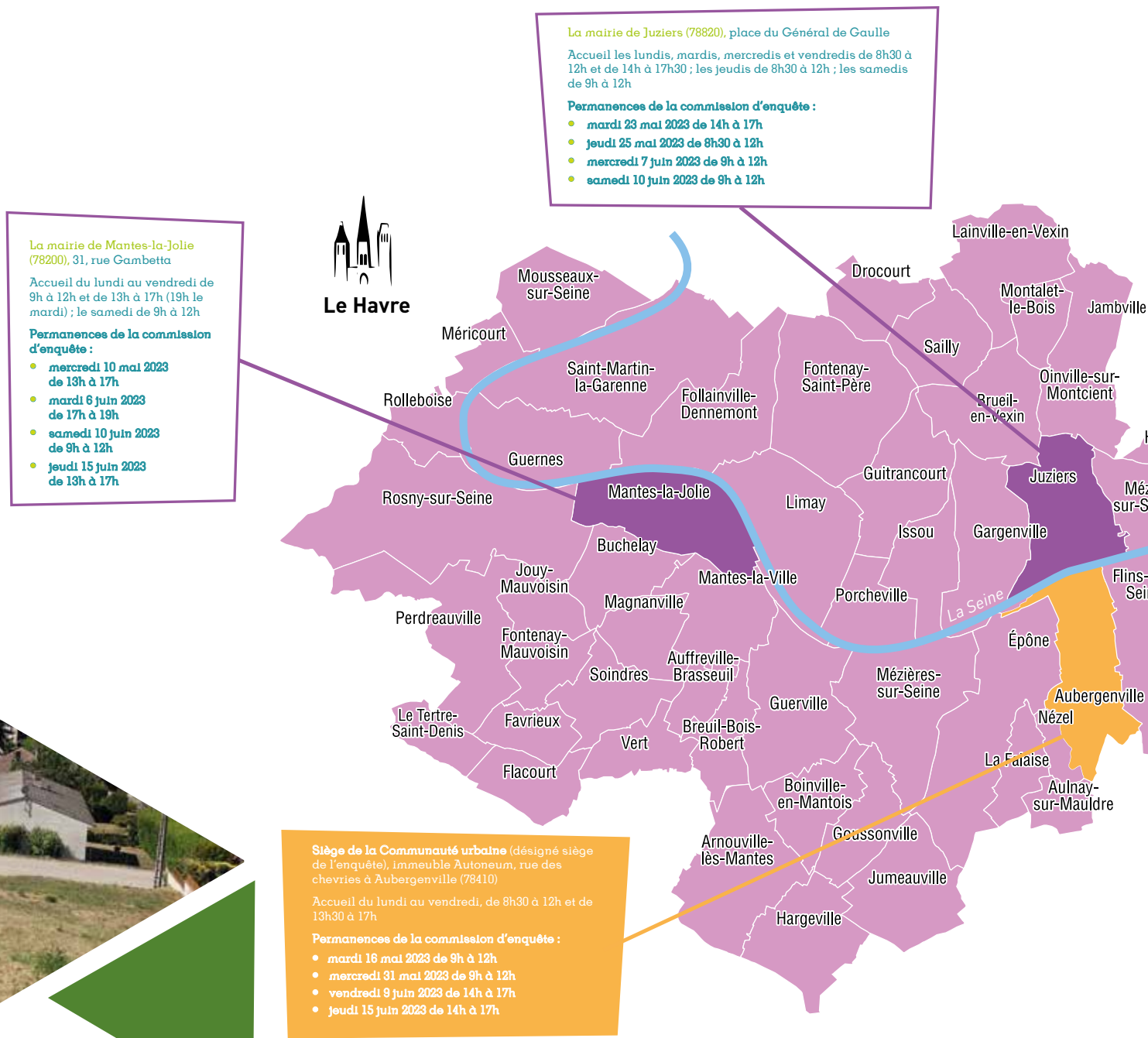
- ▶ les pièces administratives propres à l'organisation et la présentation de l'enquête publique ;
- ▶ les avis des personnes publiques associées (PPA), des communes membres de la Communauté urbaine et de l'Autorité environnementale,
- ▶ le mémoire en réponse de la Communauté urbaine à l'avis de l'Autorité environnementale.

Il est consultable :

- ▶ en ligne, 24h/24 et 7j/7, sur le site internet dédié : <https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo> ;
- ▶ en version papier dans l'un des six lieux d'enquête désignés sur le territoire (voir carte) ;
- ▶ en version numérique sur le poste informatique installé dans l'un des six lieux d'enquête désignés sur le territoire.

En complément du site internet accessible 24h/24 et 7j/7, qui permet de consulter le dossier et déposer vos observations, les lieux d'enquête mettent à votre disposition :

- ▶ le dossier d'enquête en version papier ;
- ▶ le dossier d'enquête en version électronique sur ordinateur ;
- ▶ un registre d'enquête coté et paraphé par la commission d'enquête ;
- ▶ quatre permanences avec l'un des membres de la commission d'enquête.

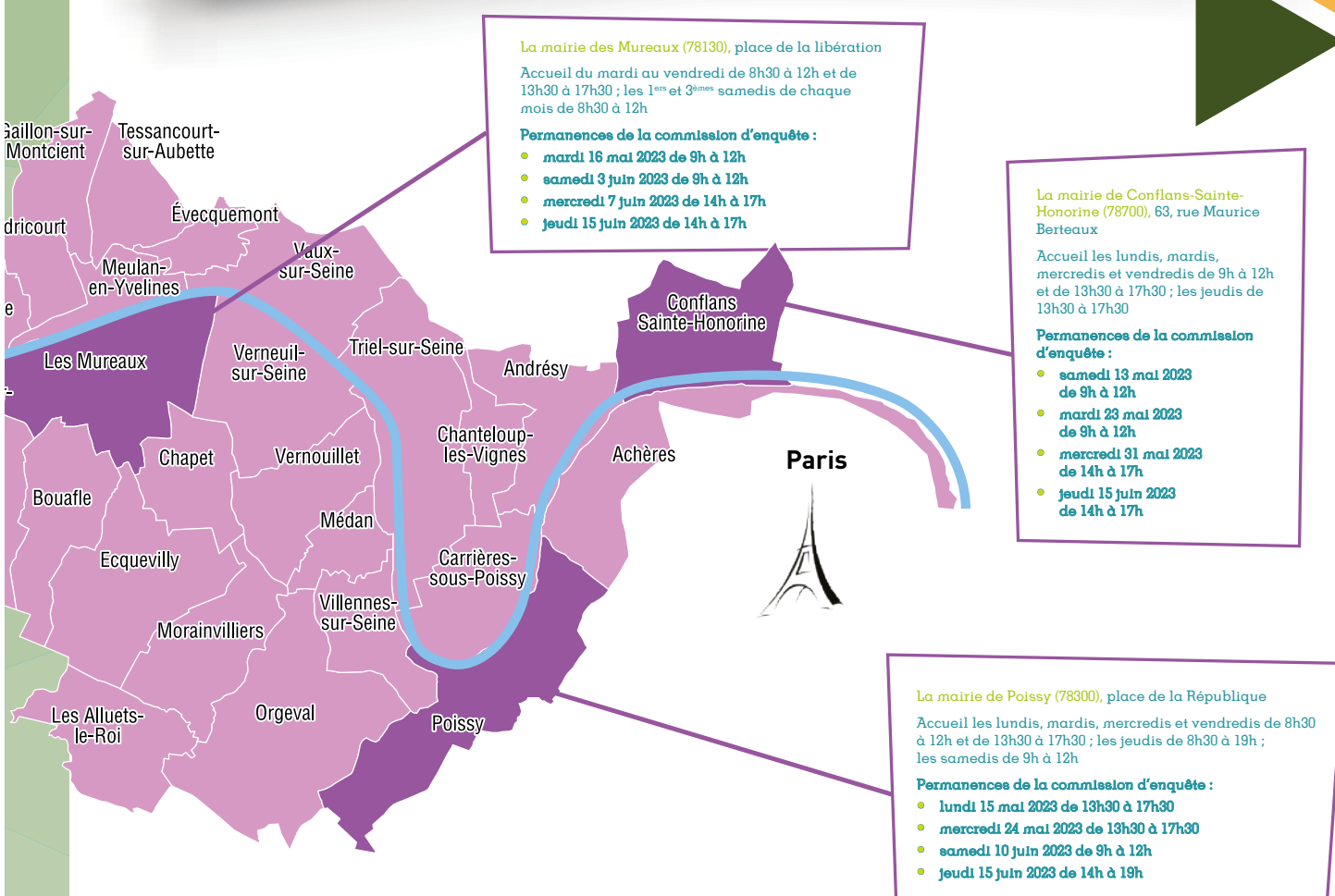


S'EXPRIMER SUR LE DOSSIER

- ▶ par mail à l'adresse dédiée : modification-du-plui-gpseo@mail.registre-numerique.fr ;
- ▶ dans l'un des registres papiers ouverts dans les lieux d'enquête (voir carte) ;
- ▶ lors d'une des 24 permanences de la commission d'enquête (voir carte) ;
- ▶ par courrier postal à l'attention de Madame Brigitte MORVANT, Présidente de la commission d'enquête pour la première modification générale du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), Communauté urbaine - immeuble Autoneum - rue des Chevries - 78410 Aubergenville.

Cette enquête publique ne doit pas questionner le PLUi approuvé, ni son cadrage méthodologique. Vous êtes invités à formuler vos observations sur le contenu du dossier présenté. Vous pouvez vous exprimer sur des sujets autres ; toutefois, seules les contributions en lien avec l'un des points proposés dans le dossier de modification pourront être prises en compte après enquête publique. Les remarques dépassant le cadre de la procédure ou remettant en cause, par leur ampleur et leurs effets, le projet de modification tel qu'il a été présenté à l'Autorité environnementale seront réexaminées dans le cadre d'une prochaine évolution du PLUi.

Afin d'analyser le plus finement possible vos observations, n'hésitez pas à préciser si vous le souhaitez : le numéro de parcelle concernée par la demande, l'adresse, le numéro de la fiche de modification transversale ou territoriale.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES DERNIÈRES ÉTAPES DU PROJET

10 MAI 2023, 9H
> 15 JUIN 2023, 19H

► ENQUÊTE PUBLIQUE

> Durant 37 jours consécutifs, le projet de modification générale n°1 du PLUi est porté à la connaissance du public. Toute personne intéressée par le sujet peut s'exprimer librement sur son contenu.

> Seules les contributions versées au cours de l'enquête publique seront examinées. Les contributions reçues en dehors de ces délais ne pourront pas être prises en compte au titre de la procédure en cours.

ÉTÉ 2023

► RAPPORT D'ENQUÊTE

Après avoir recensé puis analysé les observations de la population durant l'enquête publique, la commission d'enquête rédigera un rapport. Elle y mentionnera ses conclusions et son avis sur le projet. Le rapport et les conclusions définitives seront consultables en ligne sur le site internet de la Communauté urbaine, gpseo.fr.

DÉCEMBRE 2023

► APPROBATION DE LA MODIFICATION

> Après avoir étudié les remarques issues de l'enquête publique, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête, la Communauté urbaine, en collaboration avec les 73 communes, pourra faire évoluer le dossier de modification du PLUi, tant que les modifications ne remettent pas en cause le dossier soumis à enquête publique.

> Éventuellement amendé, le dossier sera soumis au vote du Conseil communautaire pour approbation.

> Une fois validée, la modification générale n°1 du PLUi entrera en vigueur dans les 73 communes de GPS&O, après la mise en œuvre de toutes les obligations de publicité (versement sur le Géoportail de l'urbanisme notamment).



construireensemble.gpseo.fr

Communauté Urbaine du GPS&O (Grand Paris Seine & Oise)

Plan Local D'Urbanisme intercommunal

ENQUÊTE PUBLIQUE

**Du mercredi 10 mai 2023
au jeudi 15 juin 2023 inclus**

ANNEXE 2 - partie 2

Autres mesures de communication

quelques magazines communaux

Ville de Conflans-sainte-Honorine

Ville d'Equevilly

Mairie de Poissy

Mairie de Buchelay

ÉVÉNEMENT / UNE FÊTE DE LA MUSIQUE
SAVAMMENT ORCHESTRÉE

DANS MA VILLE / DÉBUT DES TRAVAUX
RUE MAURICE-BERTEAUX

JEUNESSE / SUMMER BREAK :
UN DANCEFLOOR AU PARC DU PRIEURÉ

VIVRE À CONFLANS

VAC

Facebook / Ville de Conflans-Sainte-Honorine
Twitter / @VilledConflans
Instagram / @VilledConflans
www.conflans-sainte-honorine.fr

Magazine de la Ville de Conflans-Sainte-Honorine — Juin 2023 — n° 393



Plein phare sur le
**PARDON NATIONAL
DE LA BATELLERIE**



RUE DE LA SAVATERIE, les fronts rocheux vont être renforcés



— **La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O)** va effectuer des travaux afin de sécuriser les fronts rocheux, en aval de l'école Saint-Joseph.

À Conflans-Sainte-Honorine, les fronts rocheux font l'objet d'une surveillance attentive. En effet, avec le temps et les aléas climatiques, ils ont tendance à s'éroder. Plusieurs travaux ont été menés ces dernières années. Cet été, c'est la rue de la Savaterie qui est concernée. En 2020-2021, elle avait déjà bénéficié d'une première campagne de dévégétalisation et d'un nettoyage du talus. À l'été 2022, GPS&O a diligencé un diagnostic afin d'évaluer la solidité du front. Des études ont ensuite été conduites pour renforcer les parois fragilisées par les racines de végétaux et pour stabiliser

les murs de soutènement à l'aide de tirants d'ancrage.

DÉMOLITION PROCHAINE D'UNE MAISON SEMI-TROGLODYTIQUE

Les travaux sont programmés début juillet et doivent durer 12 semaines, sauf aléas. Ensuite, la Ville procèdera au renforcement des cavités souterraines à l'aide de piliers maçonnés ainsi qu'à la démolition d'une maison qui lui appartient, semi-troglodytique (creusée dans la roche) et qui a fait l'objet d'un arrêté de péril en raison de fissures.

ERRATUM : le service Urbanisme vous accueille

À l'hôtel de Ville, le service Urbanisme reçoit les demandeurs uniquement sur rendez-vous (01 34 90 85 20) pour les études de faisabilité, les avant-projets et tout sujet très technique. Pour toutes les autres questions (situation d'un bien vis-à-vis du zonage du PLUi, informations d'urbanisme ou questions sur des projets en cours), présentez-vous directement à l'accueil du service Urbanisme. Ce dernier est fermé au public le mardi matin et le jeudi toute la journée.



BUDGET PARTICIPATIF : DÉPOSEZ VOTRE PROJET AVANT LE 11 JUIN

La Ville a lancé en mai son premier budget participatif (lire VAC de mai 2023, pages 19-20). Dans une démarche de dialogue et de proximité, les Conflanais âgés de plus de 16 ans sont invités à proposer un projet d'intérêt général et local qu'ils souhaitent voir réalisé sur la commune, dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 50 000 €. Vous pouvez encore déposer votre projet jusqu'au 11 juin sur la plateforme www.conflansmavillemonprojet.fr, à l'hôtel de Ville ou à l'Espace Romagné. Après analyse des services municipaux, la liste des projets recevables et refusés (car ne respectant pas le règlement) sera publiée à partir de la mi-septembre. Un vote de la population, du 1^{er} octobre au 8 novembre, déterminera le projet retenu, qui sera mis en œuvre dans un délai maximum de 2 ans. À vous de prendre part à cette action citoyenne !

www.conflansmavillemonprojet.fr
conflansmavillemonprojet@mairie-conflans.fr



ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA MODIFICATION DU PLUI

La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) a lancé une enquête publique sur la première modification générale du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), elle s'achèvera le 15 juin 2023 à 19h. Consultez le dossier d'enquête et le registre en ligne sur <https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo>.

Plus d'informations sur construireensemble.gpseo.fr.

ECQUEVILLY

MAGAZINE MUNICIPAL | N°82



06

BONNES PRATIQUES
Encombrants

07

DOSSIER
Budget communal

13

ZOOM SUR...
La Balrog's Team

Vous avez la parole !

Deux enquêtes publiques menées par la Communauté urbaine GPS&O sont actuellement en cours. L'une concerne le projet de première modification générale du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), l'autre le Plan de Prévention du bruit dans l'Environnement (PPBE).

L'enquête publique concernant le projet de première modification générale du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), engagée en 2021 par la Communauté urbaine GPS&O, se tient jusqu'au jeudi 15 juin 2023, clôture à 19h. Habitants et acteurs du territoire vont pouvoir prendre connaissance du contenu du dossier et s'exprimer sur les propositions d'évolution du document d'urbanisme qui régit depuis 2020 l'utilisation des sols dans les 73 communes du territoire.

Cette première modification générale a été engagée pour tenir compte de l'évolution de réflexions ou d'études menées sur le territoire de la Communauté urbaine. Elle intègre aussi les enseignements des trois premières années d'application du PLUi.



Consultation du 10 mai au 15 juin 2023 : différents moyens sont disponibles pour permettre à chacun de prendre connaissance du dossier d'enquête ou de s'exprimer sur le contenu du dossier présenté. Pour les connaître, rendez-vous sur gps&o.fr



Compétente dans le domaine de la lutte contre les nuisances sonores, GPS&O a présenté, le 6 avril au Conseil communautaire, son projet de PPBE.

Inscrit dans le cadre de la réglementation européenne, le PPBE répond à un enjeu sanitaire en visant à réduire le bruit généré par les transports. En matière de facteurs de risques environnementaux, le bruit est la deuxième cause de morbidité en Europe, derrière la pollution atmosphérique. Le projet de PPBE de la Communauté urbaine est soumis à la consultation publique du 2 mai au 3 juillet 2023, avant son adoption définitive.



Consultation du 2 mai au 3 juillet 2023 : au siège de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise - Immeuble Autoneum – rue des Chevries à Aubergenville du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; en ligne sur le site gps&o.fr.

#P*o*issy

N°238 - MAI 2023

Le journal municipal des Pisciacais

NOUVEAU RÉSEAU DE BUS, VÉLOS ET TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

MOBILITÉS, ÇA BOUGE !



#Environnement / 13



FÊTE DE LA NATURE

Rendez-vous au parc Meissonier le samedi 27 mai pour profiter de nombreux stands et animations.

#Attractivité / 16



LE CENTRE PORSCHE INAUGURÉ

Le très polyvalent et éco-responsable Centre Porsche Paris Ouest a été inauguré jeudi 13 avril.

#Sport / 18



LA PISCIACAISE

La 11^e édition de la course nature a réuni 2 000 participants dimanche 16 avril, un record !

POISSY DANS LES MÉDIAS

Opération "Journée sans poids lourds"

Poissy organisait vendredi 21 avril sa 12^e "Journée sans poids lourds", destinée à lutter contre les camions en transit en ville. Une opération, suivie par BFM Paris Île-de-France, qui a débouché sur huit verbalisations.

bit.ly/41AufkQ



Visite du délégué interministériel à la jeunesse

Venu rencontrer les jeunes du Conseil municipal junior et de La Source à Poissy, le délégué interministériel à la jeunesse Mathieu Maucourt en a profité pour tester les studios de l'espace jeunesse en improvisant un slam : une scène immortalisée par Actu.fr

bit.ly/40w6Orq

Edition record pour La Pisciacaïse

Ambiance survoltée et conviviale, parcours entre ville et nature apprécié, record de participation battu... La 11^e édition de La Pisciacaïse couverte par TV Fil 78 a ravi les 2 000 participants qui sont venus courir, faire du vélo et marcher !

bit.ly/3NeRvAn



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

L'enquête publique sur la modification générale du Plan local d'urbanisme intercommunal se déroulera du 10 mai 2023 au 15 juin 2023.

Pour consulter le dossier d'enquête publique :

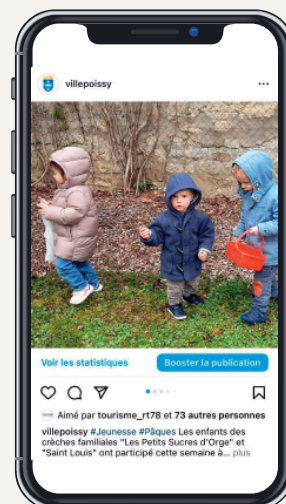
- En ligne, 24h/24 et 7j/7, sur le site internet dédié www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo
- En version papier à l'Hôtel de Ville de Poissy aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- En version numérique sur le poste informatique installé à l'Hôtel de Ville de Poissy.

S'exprimer sur le dossier

- En ligne, 24h/24 et 7j/7, sur le registre dématérialisé ouvert sur le site internet dédié www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo
- Par mail à l'adresse dédiée : modification-du-plui-gpseo@mail.registre-numerique.fr
- Dans l'un des registres papier ouverts à l'Hôtel de Ville de Poissy
- Lors d'une des permanences de la commission d'enquête en mairie de Poissy : lundi 15 mai (13h30-17h30), mercredi 24 mai (13h30-17h30), samedi 10 juin (9h-12h), jeudi 15 juin (14h-19h).
- Par courrier postal à l'attention de Brigitte Morvant, présidente de la commission d'enquête pour la première modification générale du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), Communauté urbaine - immeuble Autoneum - rue des Chevries - 78410 Aubergenville



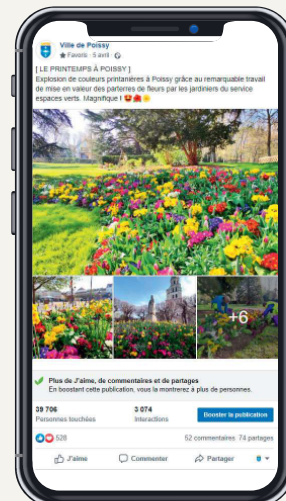
Les enfants des crèches familiales "Les Petits Sucres d'Orge" et "Saint Louis" ont participé à une chasse aux œufs avec de belles trouvailles chocolatées en récompense.



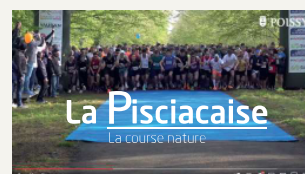
35



Le remarquable travail des jardiniers pour embellir la ville avec des parterres de fleurs colorés a été largement salué par les Pisciacaïses sur les réseaux sociaux.



RETOUR EN IMAGES
SUR LA COURSE
NATURE LA PISCIACAÏSE



ville-poissy.fr

L'ÉDITO

Chers Buchelois, chers Buchelois

Quelle saison et quel rythme dans nos activités et nos projets ! En ce milieu de printemps, alors que se profile la pause estivale, nous avons en quelques mois ouvert le poste de police municipale, inauguré la médiathèque, lancé l'aménagement du parc de loisirs et sportifs, initié le renforcement de la vidéoprotection dont je vous parlerai prochainement. Nous avons vu aussi nos événements solidaires, culturels et sportifs se multiplier.

A l'heure où j'écris ces lignes, la seconde édition de la Semaine de l'inclusion bat son plein. La programmation y est clairement dense et riche. Elle mobilise de nombreux intervenants de Buchelay mais aussi extérieurs à notre commune. Je salue à ce titre la qualité de l'exposition de portraits présentée par Handi Val de Seine dans différents bâtiments de la commune. Touchante par ses expressions et le message humaniste qu'elle traduit, elle est le reflet de la haute tenue de ce rendez-vous qui mobilise tant... à juste titre. Chapeau à celles et ceux qui ont participé à sa mise en œuvre !

Les très bons chiffres de la fréquentation de notre médiathèque qui a vu plus d'un millier de personnes y passer depuis un mois, et le succès de nos activités culturelles, démontrent, une fois de plus, la pertinence de notre politique culturelle et des moyens que la commune de Buchelay y consacre.

Mercrdis 21 juin, jour de l'été, j'espère vous retrouver nombreux à l'occasion de la Fête de la musique dont le coup d'envoi va être donné aux Meuniers Gare. L'esprit familial de cette fête est plus que jamais nécessaire pour mettre de côté, quelques heures, les nouvelles tristes de l'actualité et nous permettre de nous retrouver. J'espère que nous y serons nombreux, toutes générations confondues !

Le sport est lui aussi au cœur de nos projets. Pour clôturer la saison scolaire, les élèves de l'école Pierre-Larousse participeront à une journée de rencontres sportives, à la Plaine des Sports Grigore-Obreja, vendredi 23 juin. Organisée par les services municipaux de Buchelay sur le temps scolaire, cette journée exceptionnelle se veut bien sûr ludique pour fêter la fin de l'année scolaire. Mais elle est aussi empreinte des valeurs du sport et du label Terre de jeux qui nous rassemblent : le travail en équipe, l'égalité, la discipline, la persévérance, le respect de l'autre et l'inclusion.

Chers parents buchelois, n'hésitez pas à venir y encourager vos enfants !



Stéphane Tremblay
Maire de Buchelay

Ce mois-ci

DES HÉROÏNES DE MUSÉES À LA MÉDIATHÈQUE	COMMÉMORATION DU 8 MAI : PLAIDOYER POUR LA SOLIDARITÉ	SÉNIORS : DES ÉTUDIANTS LEUR TIENDRONT COMPAGNIE CET ÉTÉ	VOTRE MAIRIE VOUS ACCUEILLE 1 rue Gabriel Péri - 82000 Buchelay Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 Tél. : 01 30 98 10 78 Fax : 01 30 98 10 80 Votre mairie en ligne : buchelay.fr secretariat@buchelay.fr • LE PETIT MENSUEL • Publication de la commune de Buchelay Directeur de la publication : Stéphane Tremblay Rédaction et Photos : Frédéric Le Boucq Mise en page et Impression : Impression de l'Éclat
--	--	---	--

VITE DIT...

Couronnes des médailles d'argent

Les inscriptions au concours annuel des médailles d'argent, jardins et balcons fleuris seront closes mercredi 31 mai. Pour y participer, complétez le formulaire remis avec l'édition d'avril du Petit Mensuel et déposez-le à l'accueil de la Mairie aux jours et heures d'ouvertures habituelles. L'inscription en ligne est possible par le formulaire accessible par le QR code ci-contre ou sur buchelay.fr

Présentation des médailles d'argent
 Depuis son ouverture en avril, la médiathèque Odette Dubarry accueille un public de plus en plus nombreux. En un mois, les bibliothécaires ont enregistré 345 abonnés et 1 820 prêts d'ouvrages et autres produits culturels disponibles, rue Pasteur. Plus d'un millier de personnes ont franchi ses portes depuis samedi 15 avril.
+ d'infos : mediathèque.buchelay.fr

Le chiffre

30 000 En mètres cubes, c'est le volume de terre neutre déjà déposés sur les quatre hectares jouxtant la Plaine des Sports Grigore-Obreja. Pour aménager le futur espace de loisirs sportif, la société ECT en charge de sa réalisation prévoit d'apporter un total 388 000 m³ de terre pour remodeler le paysage et y planter 5 000 arbres. Outre une protection phonique de l'autoroute A13, le nouveau parc offrira dans quelques mois des chemins de promenade, notamment praticables par les personnes à mobilité réduite. Des jeux et des grands végétaux y sont prévus. La conception et l'aménagement du futur parc sont entièrement financés par la réutilisation de terres excavées de chantiers franciliens, c'est-à-dire traitées et inactives biologiquement. La commune de Buchelay va y aménager sur son propre budget un terrain de football après la livraison.

Téléphones utiles

SANTÉ	
- SAMU	15
- Hôpital - Urgences	01 34 97 41 39
A MANTES-LE-JOLIE	
- Hôpital François-Quintin	01 34 97 40 00
- Polyclinique Mantes	01 30 98 16 00
- Clinique du Val-Fourré	01 30 94 32 00
AUTRES URGENCES	
- Centre anti-poison	01 40 05 48 48
- Police	37 ou 01 30 94 82 10
- Gendarmerie	01 34 00 18 00
- Pompiers	18 ou 01 34 77 07 87
A VOTRE SERVICE	
- Mairie de Buchelay	01 30 98 10 78
- Pôle Emploi Magnanville	Mantes Sud - tél. candidat 2049
[Gratuit ou 0,11 € par appel depuis une ligne fixe ou une box. Coût d'une communication normale depuis un mobile.]	
Boutique Bus	01 30 94 77 77
Safemix	01 30 98 36 40
Office de tourisme	01 34 78 86 80

buchelay.fr

Commémoration appel du 18 juin

La cérémonie commémorant l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940 aura lieu dimanche 18 juin, à 18h, au cimetière communal, rue René-Bernault.

Voyage des seniors

La commune de Buchelay propose aux seniors buchelois une journée à l'Île-Made de Rouen, le mois prochain. Deux dates sont proposées : mardi 13 ou jeudi 15 juin. Ces journées s'articuleront autour de visites et d'une balade en voilier sur la Seine. Infos et réservations : 07 61 06 50 27 ou culture@buchelay.fr

Webinaire Baby-partenaires

"Ma première année avec mon assistant maternel", tel est le thème du webinaire par Particulier emploi, relayé par le Relais petite enfance, qui aura lieu jeudi 8 juin, à 19h30 et mercredi 14 juin, à 19h. Particulier emploi donne les clés pour comprendre le contrat de travail de l'assistant maternel. Au programme : inscription à l'ajout, rédaction du contrat de travail, le salaire, les congés payés, etc.
+ d'infos : 01 30 98 34 97, relais.petiteenfance@buchelay.fr et en lisant le QR code ci-contre



ÉTAT CIVIL

Bravo la vie !
 Céline Verhulst, le 28 avril 2023.



AGENDA

Tous vos rendez-vous buchelois sont sur l'agenda "Buchelay Événements", sur buchelay.fr

Jusqu'au 31 mai
2^e SEMAINE DE L'INCLUSION

dimanche 4 juin

VTT, LA BUCHELOISE
 7h30, Plaine des Sports Grigore-Obreja

mercredi 21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE
 18h, Meuniers Gare, puis place Jules-Troillard

samedi 24 juin

LE TOUR DU MONDE EN BALLONS
 15h, rue des Jauvesses



PLU Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
 Construire ensemble
 Grand Paris Seine & Oise

1^{ère} MODIFICATION GÉNÉRALE
ENQUÊTE PUBLIQUE
 Du mercredi 10 mai à 9h
 au jeudi 15 juin 2023 à 19h

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LES ÉVOLUTIONS DU PLU

INTÉGRÉES AU DOSSIER DE MODIFICATION GÉNÉRALE N°1

- ➡ Demander et recevoir papier disponibles au siège de la Communauté urbaine (Aubergenville) et dans les mairies de Conflans-Sainte-Hortoise, Jumièges, Les Mureaux, Mantes-la-Jolie et Poissy.
- ➡ Demander et recevoir en ligne sur <https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plu-gpsoc>
- ➡ S'inscrire en ligne par mail (modification-du-plu-gpsoc@maire.buchelay.fr) ou par courrier postal à l'attention de la présidente de la commission d'enquête adressé à la Communauté urbaine - unimairie Aubergenville - rue des Chênes 79110 Aubergenville.

construireensemble.gpsoc.fr



Communauté Urbaine du GPS&O (Grand Paris Seine & Oise)

Plan Local D'Urbanisme intercommunal

ENQUÊTE PUBLIQUE

**Du mercredi 10 mai 2023
au jeudi 15 juin 2023 inclus**

ANNEXE 2

Autres mesures de communication

Quelques sites de mairies

**Ville de Mantes-la-Joie
Ville d'Andrézy
Mairie de la Falaise
Mairie d'Aubergenville
Mairie de Triel-sur-seine
Mairie de Gargenville
Ville de Médan**

MANTES-LA-JOLIE



CONCERTATIONS, URBANISME

CONCERTATION PLUI - 2023

L'enquête publique concernant le projet de première modification générale du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), engagée en 2021 par la CU GPS&O, se tient du 10 mai 2023, au 15 juin 2023.

Habitants et acteurs du territoire vont pouvoir s'exprimer sur les propositions d'évolution du document d'urbanisme qui régleme depuis 2020 l'utilisation des sols dans les 73 communes du territoire.

Publié le 04 mai 2023

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise est le document de référence en matière d'aménagement pour les 10 ans à venir. Il permet d'identifier sur tout le territoire les zones naturelles et agricoles à préserver, celles où construire, où privilégier le développement du commerce et de l'activité économique en général. Il prévoit aussi comment se déplacer, comment stationner...

Publié le 24 avril 2023

Plus d'informations sur [construireensemble.gpseo.fr](https://www.construireensemble.gpseo.fr)

1ere modification du PLUI

L'enquête publique de modification du PLUI se déroule d
10 mai au 15 juin 2023



PARTAGER



L'enquête publique concernant le projet de première modification générale du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), engagée en 2021 par Communauté urbaine GPS&O, se tient du mercredi 10 mai 2023, à partir de 9h, au jeudi 15 juin 2023, clôture à 19h. Habitants et acteurs du territoire vont pouvoir prendre connaissance du contenu du dossier et s'exprimer sur les propositions d'évolution du document d'urbanisme qui régit depuis 2020 l'utilisation des sols dans les 73 communes du territoire.

Cette première modification générale a été engagée pour tenir compte de l'évolution de réflexions ou d'études menées sur le territoire de la Communauté urbaine. Elle intègre aussi les enseignements des trois premières années d'application du PLUi. Le projet de modification du PLUi permet notamment des ajustements mineurs sur plusieurs thématiques. Toutefois, la procédure ne peut intervenir en profondeur sur le document comme l'exige le code de l'urbanisme : pas de remise en cause des objectifs généraux du PLUi approuvé, pas d'augmentation des droits à construire sur des zones agricoles ou naturelles et pas de réduction des protections paysagères ou architecturales.

Retrouvez tous les éléments de l'enquête sur le site <https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo>

L'enquête publique se déroule dans plusieurs villes du territoire, les plus proches d'Andrésy sont Poissy et Conflans Sainte Honorine.
Permanences en mairie de Conflans les 13 et 23 mai de 9h à 12h, le 31 mai et le 15 juin de 14h à 17h
Permanences en mairie de Poissy les 15 et 24 mai de 13h30 à 17h30, le 10 juin de 9h à 12h et le 15 juin de 14h à 19h

Où s'adresser ?

SERVICE URBANISME

Ressources en téléchargement



jeudi, juillet 20, 2023



Mairie de La Falaise

Commune de la Falaise

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposons que vous en êtes satisfait.

Ok

Enquête publique : donnez votre avis sur le dossier

L'enquête publique concernant le projet de première modification générale du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), engagée en 2021 par la Communauté urbaine GPS&O, se tiendra du mercredi 10 mai 2023, à partir de 9h, au jeudi 15 juin 2023, clôturée à 19h. Habitants et acteurs du territoire vont pouvoir prendre connaissance du contenu du dossier et s'exprimer sur les propositions d'évolution du document d'urbanisme qui régit depuis 2020 l'utilisation des sols dans les 73 communes du territoire.

Cette première modification générale a été engagée pour tenir compte de l'évolution de réflexions ou d'études menées sur le territoire de la Communauté urbaine. Elle intègre aussi les enseignements des trois premières années d'application du PLUi.



PLUi PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Construire ensemble Grand Paris Seine & Oise

1ÈRE MODIFICATION GÉNÉRALE
ENQUÊTE PUBLIQUE
Du mercredi 10 mai à 9h
au jeudi 15 juin 2023 à 19h

→ Dossier et registre papier disponibles au siège de la Communauté urbaine (Aubergenville) et dans les mairies de Conflans-Sainte-Honorine, Juziers, Les Mureaux, Mantes-la-Jolie et Poissy.

→ Dossier et registre en ligne sur <https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo>

→ S'exprimer aussi par mail (modification-du-plui-gpseo@mail.registre-numerique.fr) ou par courrier postal à l'attention de la présidente de la commission d'enquête adressé à la Communauté urbaine - immeuble Autoneum - rue des Chevries 78410 Aubergenville;

construireensemble.gpseo.fr

GRAND PARIS SEINE OISE
COMMUNAUTÉ URBAINE

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LES ÉVOLUTIONS DU PLUI
INTÉGRÉES AU DOSSIER DE MODIFICATION GÉNÉRALE N°1.

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposons que vous en êtes satisfait.

Ok

MODIFICATION DU PLUi

Documents

Approuvé le 16 janvier 2020, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Grand Paris Seine & Oise encadre chaque projet porté sur l'une des 73 communes du territoire. Les premiers mois d'application du PLUi ont révélé des éléments qu'il est indispensable de corriger, clarifier ou ajuster pour avoir un document plus lisible et encore mieux adapté aux réflexions et études menées sur le territoire. La première modification générale est donc lancée.



(https://aubergenville.fr/sites/aubergenville/files/styles/galerie_colorbox/public/image/web2.jpg?itok=oP5lftdL)

PREMIÈRE MODIFICATION GÉNÉRALE DU PLUi

Enquête publique : donnez votre avis sur le dossier

L'enquête publique concernant le projet de première modification générale du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), engagée en 2021 par la Communauté urbaine GPS&O, se tient du mercredi 10 mai 2023, à partir de 9h, au jeudi 15 juin 2023, clôture à 19h. Habitants et acteurs du territoire vont pouvoir prendre connaissance du contenu du dossier et s'exprimer sur les propositions d'évolution du document d'urbanisme qui réglemente depuis 2020 l'utilisation des sols dans les 73 communes du territoire.

Cette première modification générale a été engagée pour tenir compte de l'évolution de réflexions ou d'études menées sur le territoire de la Communauté urbaine. Elle intègre aussi les enseignements des trois premières années d'application du PLUi.

MENU | CONTENU | RECHERCHE | ZOOM  

 [Contactez-nous](#)



LA VILLE

LA MAIRIE

VIE QUOTIDIENNE

CADRE DE VIE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

☒ Tout accepter

☐ Tout refuser

[Personnaliser](#)

[Politique de confidentialité](#)

notamment été désignés sur le territoire pour mettre à la disposition du public une version imprimée du dossier d'enquête, un registre papier et accueillir les permanences de la commission d'enquête.

La dématérialisation sera également largement utilisée pour permettre au plus grand nombre de participer 7j/7 et 24h/24 : un site internet dédié, à l'adresse <https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo>, hébergera, durant toute la durée de l'enquête, le dossier et un registre en ligne ; il publiera en outre les contributions qui auront été envoyées à l'adresse e-mail dédiée : modification-du-plui-gpseo@mail.registre-numerique.fr.



PLUi
PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

**Construire ensemble
Grand Paris Seine & Oise**

1^{ÈRE} MODIFICATION GÉNÉRALE

ENQUÊTE PUBLIQUE

**Du mercredi 10 mai à 9h
au jeudi 15 juin 2023 à 19h**

**DONNEZ VOTRE AVIS SUR
LES ÉVOLUTIONS DU PLUI**

**INTÉGRÉES AU DOSSIER DE
MODIFICATION GÉNÉRALE N°1.**

→ Dossier et registre papier disponibles au siège de la Communauté urbaine (Aubergenville) et dans les mairies de Conflans-Sainte-Honorine, Juziers, Les Mureaux, Mantes-la-Jolie et Poissy.

→ Dossier et registre en ligne sur <https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo>

→ S'exprimer aussi par mail (modification-du-plui-gpseo@mail.registre-numerique.fr) ou par courrier postal à l'attention de la présidente de la commission d'enquête adressé à la Communauté urbaine - immeuble Autoneum - rue des Chevries 78410 Aubergenville;

[construireensemble.gpseo.fr](https://www.construireensemble.gpseo.fr)



Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

✓ Tout accepter

X Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

ÇA BOUGE (/CA-BOUGE)

Accueil (/) > Services et démarches (/services-et-demarches) > Urbanisme et habitat (/services-et-demarches/urbanisme-et-habitat)
> Première modification générale du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Infos pratiques

Première modification générale du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Liens utiles

L'enquête publique concernant le projet de première modification générale du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), engagée en 2021 par la Communauté urbaine GPS&O, se tient du mercredi 10 mai 2023, à partir de 9h, au jeudi 15 juin 2023, clôture à 19h. Habitants et acteurs du territoire vont pouvoir prendre connaissance du contenu du dossier et s'exprimer sur les propositions d'évolution du document d'urbanisme qui régleme depuis 2020 l'utilisation des sols dans les 73 communes du territoire.

Cette première modification générale a été engagée pour tenir compte de l'évolution de réflexions ou d'études menées sur le territoire de la Communauté urbaine. Elle intègre aussi les enseignements des trois premières années d'application du PLUi.



(<https://gargenville.fr/sites/gargenville/files/styles>

/galerie_colorbox/public/image/afficheplui.jpg?itok=K9Eyq2er)

Ajuster, corriger, clarifier

Le projet de modification du PLUi permet notamment des ajustements mineurs sur les thématiques suivantes :

- **habitat et formes urbaines** (26% des sujets traités = ajustements de zonage ou d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP)...)
- **patrimoine** (25% = ajouts d'éléments identifiés, complétudes de fiches de protection...)
- **environnement** (14% = complétudes de protections paysagères ou environnementales « dites trame verte urbaine » sur les documents graphiques appelés plans de zonage...)
- **corrections d'erreurs matérielles** (11%)
- **mobilités et voirie** (9% = interventions sur des emplacements réservés dédiés...)
- **clarification de certaines dispositions** (7%)
- **équipements publics** (5% = interventions sur des emplacements réservés pour réaliser un équipement public...)



MÉDAN, SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE

MÉDAN, NOTRE VILLAGE

[LA MAIRIE A VOTRE SERVICE](#) ▾[CADRE DE VIE](#) ▾[ECONOMIE ET SOLIDARITE](#) ▾[ENFANCE – JEUNESSE](#) ▾[CULTURE ET LOISIRS](#) ▾[RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN SAINT-CLAIR](#)[PUBLICATIONS MUNICIPALES](#)[UTILISATION DES COOKIES](#)

PLUI : 1ère modification générale – enquête publique jusqu’au 15 juin

🕒 9 mai 2023 👤 gaelle sacepe ➡ ACTUALITES 💬 0

EN UN CLIC



LIENS UTILES

[TRANSPORTS URBAINS](#)


[VIE PERISCOLAIRE](#)
[CALENDRIER SCOLAIRE](#)
[SERVICEPUBLIC.FR](#)
[COMMUNAUTE URBAINE
GPSeO](#)
[PREFECTURE DES YVELINES](#)
[MARCHÉS PUBLICS](#)
[URBANISME](#)


Du 10 mai au 15 juin 2023, différents moyens seront disponibles pour permettre à chacun de :

Prendre connaissance du dossier d'enquête :

En ligne, 24h/24 et 7j/7, sur le site internet dédié :

<https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo> ;

En version papier dans l'un des six lieux d'enquête désignés sur le territoire (siège de GPSeO à Aubergenville, mairies de Conflans-Sainte-Honorine, Juziers, Les Mureaux, Mantes-la-Jolie et Poissy) ;

En version numérique sur le poste informatique installé dans l'un des six lieux d'enquête désignés sur le territoire ;

S'exprimer sur le contenu du dossier présenté :

o En ligne, 24h/24 et 7j/7, sur le registre dématérialisé ouvert sur le site internet dédié : <https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo> ;

o Par email à l'adresse dédiée : modification-du-plui-gpseo@mail.registre-numerique.fr ;